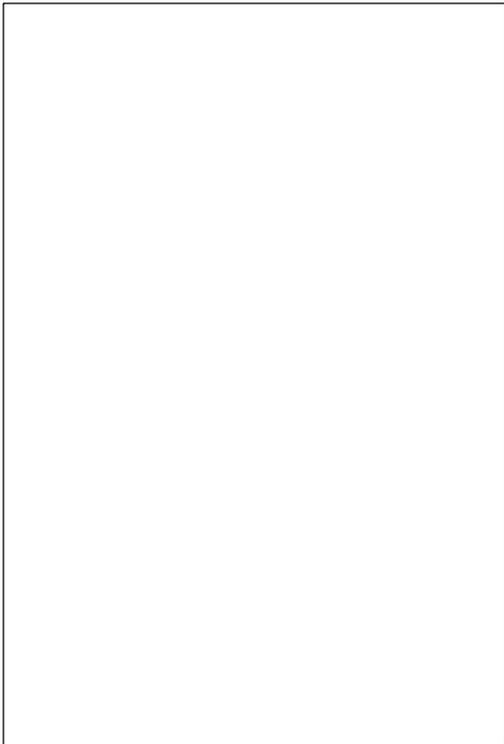




**MAISON POUR TOUS
DES 4 MONTAGNES**



**Projet social
Animation Global et Coordination
Maison Pour Tous des 4 Montagnes**

Juillet 2017

MPT 4 Montagnes – 30, rue du professeur Beaudoin 38250 Villard de Lans
04 76 95 11 38 – accueil@mpt4m.fr

SOMMAIRE DU DOCUMENT

Introduction

Partie 1 Une démarche construite collectivement

- 1.1 : Origine du projet de centre social
- 1.2 : Méthodologie du diagnostic
- 1.3 : Organisation de la participation en interne et des habitants

Partie 2 : Une association « Maison pour tous 4 montagnes » au cœur du territoire

- 2.1 : Une histoire courte de la « MPT des 4 montagnes »
- 2.2 : Des activités ouvertes à tous
- 2.3 : Des professionnels, des bénévoles, des partenaires pour faire vivre l'équipement
- 2.4 : La fréquentation de la MPT
- 2.5 : La gouvernance
- 2.6 : Les locaux à Villard de Lans

Partie 3 : Le diagnostic participatif pour une vision partagée du territoire

- 3.1 : Analyse spatiale à partir des « données froides » (statistiques et thématiques)
- 3.2 : Analyse spatiale à partir des « données chaudes » (enquêtes à dire d'acteurs)
- 3.3 : Les principaux enjeux du territoire

Partie 4 : les axes du futur projet centre social

Partie 5 : Plan d'action du projet centre social

- 5.1 : Présentation des actions
- 5.2 : Evaluation des actions et du projet social

Conclusion : vers un centre social

1^{ère} PARTIE : UNE DEMARCHE CONSTRUITE COLLECTIVEMENT

1.1 Origine du projet de Centre social

En 2012, la MPT est restructurée et réécrit son projet associatif. Celui-ci est fondé sur le soutien aux initiatives de la jeunesse et des habitantes. En effet, l'association a décidé de valoriser l'apport de la MPT en terme de lien social et de pouvoir d'agir, ainsi que de développer le soutien aux initiatives. Pour la MPT 4 Montagnes, il s'agit de revenir aux fondamentaux de l'éducation populaire.

L'association, avec le soutien de la CCMV et de la DDCS, va créer un poste d'animateur pour l'accompagnement des initiatives des jeunes et en 2014 créer la bourse projet jeune.

Dans le même temps, nous développons le soutien à des projets d'habitants. Cela se traduit par la création d'un lieu d'élaboration de projets : le « café citoyen » (soutenu par le Conseil Départemental), et par de nouvelles actions : jardin partagé, animations familles.

Rapidement, l'association a ouvert une réflexion sur une évolution de type centre social, afin de donner un cadre au développement de ces actions à visée de lien social.

En 2012, le directeur de la MJC-centre social Trois Rivières est venu présenter au CA, ce que pouvait être une MJC-centre social.

Puis, suite à des échanges avec la CAF, nous avons engagé un diagnostic social participatif afin de mieux cerner les attentes du territoire.

Ce diagnostic a été l'occasion d'un vaste travail au sein de l'association entre bénévoles et salariés dont est issu ce plan d'action.

1.2 Méthodologie du diagnostic social participatif

Des données froides :

- ✦ Données statistiques recueillies auprès de l'INSEE, du conseil départemental de l'Isère, de la CAF de l'Isère, de pôle emploi, de la Communauté de Communes du Massif du Vercors(CCMV).
- ✦ Rapports, études, mémoires d'étudiant

Des données chaudes :

- ✦ Entretiens auprès des chargés de missions de la CCMV, des conseillers et du responsable de la mission locale, d'élus locaux et de membres actifs d'associations locales.
- ✦ 101 entretiens semi-directifs auprès de la population du territoire, avec la constitution d'un panel qui croise âge, sexe et commune de résidence.

1.3 Organisation de la participation en interne et des habitants

Constitution d'un groupe projet, qui réunit membres du CA, habitants et salariés permanents (6 réunions)

Le groupe projet a participé à :

- Compilation de données statistiques, des rapports et études existant sur le territoire. Analyse et mise en perspective

- Réalisation du questionnaire d'entretien (non-directif) avec le groupe projet. Ce questionnaire contient quatre volets : le territoire et la mobilité / la vie sociale / l'offre et la mise en réseau d'acteurs /les remarques et les propositions des habitants.
 - ↳ Participation à l'analyse, la mise en perspective des données recueillies lors des entretiens

Constitution d'un Copil qui réunit CAF, Conseil Départemental, Communauté de communes, Réseau Information Jeunesse, Fédération des centres sociaux de l'Isère et MPT4M (5 rencontres)

Le Copil a validé les avancées du groupe projet, orientation.

- ↳ Accueil d'une personne en stage long sur le projet de diagnostic.
- ↳ Phase « enquête » : les entretiens ont été menés par des bénévoles (12), des salariés et la personne en stage dédié au projet.
- ↳ Saisie des informations recueillies lors des entretiens par la personne en stage,
- ↳ Rédaction de la synthèse
- ↳ Restitution du diagnostic

Association de l'ensemble des salariés à la démarche :

- Rédaction des fiches actions par les salariés concernés
- Groupe de travail en interne
- Association des permanents au groupe projets
- Présentation de la démarche aux intervenants d'activités avec un temps d'atelier participatif

2^{ème} PARTIE : UNE ASSOCIATION « MPT 4 Montagnes » au cœur du territoire

L'association MPT des 4 Montagnes est agréée association d'éducation populaire, habilitée à recevoir des dons. Elle intervient sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Montagnes

2.1 : Une histoire courte de la « MPT des 4 montagnes »

L'association « maison pour tous des 4 Montagnes » a été créée en 2002, suite à la fusion de 3 maisons pour tous communales (Autrans, Lans en Vercors et Villard de Lans)

Cette association a pris la suite de l'association « MPT des 4 coins », créée en 1971 et affiliée à la fédération des MJC en 1975.

Les locaux actuels sont inaugurés en 1988 et en 1991 est créée l'Union Cantonale des MPT du Plateau, prémice de la MPT intercommunale des 4 Montagnes. 1997 : ouverture du PIJ qui sera dans un premier temps itinérant sous la forme d'un bus aménagé. En 2001, le point Cyb est ouvert.

La fusion qui s'opère en 2002 va fortement fragiliser les finances de la MPT. 10 ans plus tard, la MPT est restructurée. L'équipe est réduite, le projet revu. Il s'appuie sur le PIJ et les 15-25 ans, et propose de développer l'accompagnement des projets habitants.

Progressivement les jeunes retrouvent le chemin de la MPT (seuil des 3000 contacts annuels atteint par le PIJ en 2015), les fonds propres sont reconstitués et le conseil d'administration engage une réflexion sur une évolution vers un Centre sociale.

Aujourd'hui :

La MPT est une association conventionnée :

- ↳ Convention triennale « Point Information Jeunesse » avec la CCMV, le CRIJ et la DDCS.
- ↳ convention d'objectifs et de moyens annuels avec la CCMV.

La MPT est une association affiliée et fédérée :

- Association départementale des MJC
- Centre National des Employeurs Associatifs
- Centre Régional de l'Information Jeunesse

Un territoire d'intervention intercommunal, de moyenne montagne

Les valeurs de l'association

La Maison Pour Tous des Quatre Montagnes est ouverte à tous sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. Elle respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans le canton.

« La MPT se veut un espace :

- ∞ porté résolument vers le collectif afin de créer du lien social
- ∞ citoyen, lieu d'information, d'expérimentations et d'initiation d'idées mais aussi d'ouverture et la reconnaissance de l'autre dans sa différence
- ∞ ouvert aux pratiques et manifestations culturelles afin de permettre la découverte et l'apprentissage, mais aussi de valoriser des talents, des savoir-faire...
- ∞ fédérateur de projets culturels, de soutien à la création et de médiation culturelle...

L'association s'attache à construire des relations partenariales, avec tous les autres acteurs du territoire en fondant la relation sur la reconnaissance des compétences... »

Extrait du projet associatif 2012

2.2 : Des actions ouvertes à tous

En 2016 :

55 activités se sont déroulées toute l'année, encadrées par une vingtaine d'intervenants avec des statuts multiples (salariés, bénévoles ou prestataires).

Pour faciliter l'accès au plus grand nombre, nous pratiquons :

- La tarification au quotient,
- Une présence dans (presque) toutes les communes (5 sur 6),
- Des questionnaires auprès des adhérents
- Une programmation annuelle est élaborée pour pratiquer, monter sur scène et/ou être spectateurs (des événements et des moments conviviaux, festifs, culturels...)
- Le Point Information Jeunesse de la MPT accueille les jeunes, leur famille et les partenaires.
- Un Espace Public Numérique (EPN) est à disposition des habitants
- Des actions et des projets d'habitants sont coordonnés et accompagnés par l'association (jardin partagé, sorties familles, café citoyen, Mon voisin est un artiste, Soirée Brassens et Cie et autres soirées spécifiques...). L'objectif est de favoriser les initiatives des habitants, de collectifs, des associations et des jeunes (bourse projets).

La MPT effectue aussi du prêt de matériels, véhicules, aux associations et partenaires.

La MPT 4 Montagnes est basée à Villard de Lans et intervient sur 6 communes (Autrans-Méaudre en Vercors, Corrençon en Vercors, Engins, Lans en Vercors, St Nizier du Moucherotte et Villard de Lans) dans un territoire habité par 11526 habitants.

Rythme et horaires de fonctionnement :

La Maison Pour Tous est ouverte du lundi au samedi à Villard de Lans et des actions se déroulent dans 5 communes du lundi au samedi (hors vacances scolaires).

Pendant les vacances scolaires, les activités récurrentes (pratiques amateurs de type yoga, guitare etc...) cessent, mais la MPT est généralement ouverte du lundi au samedi à Villard de Lans, avec des actions spécifiques dans les communes.

Permanence d'accueil :

Malgré l'absence de poste accueil en contrat classique, la MPT a tenu à maintenir de larges permanences d'accueil, y compris en soirée et le samedi. Pour cela l'association a recours à un emploi aidé.

Accueil et permanence MPT :

Amplitude horaire hebdomadaire : 17 heures, réparties comme suit :

3h15 le mardi, 4h30 le mercredi, 3h15 le jeudi, 3h15 le vendredi et 2h le samedi matin.

Accueil et permanence spécifiques PIJ :

Amplitude horaire hebdomadaire : 10h, réparties comme suit :

Mardi et vendredi de 15h30 à 18h, mercredi de 14h à 18h et 1er samedi du mois de 9h à 12h.

Tous les jeudis et un vendredi sur deux à la Cité scolaire Jean Prévost

2.3 : Des professionnels, des bénévoles, des partenaires pour faire vivre l'équipement

L'équipe salariée:

- 5 salariés « permanents » (5 ETP). Poste d'accueil occupé par un emploi aidé dispositif « contrat avenir » - choix de la MPT de garder le salarié dans son effectif (fin de contrat le 28/05/17) : transformation de son contrat de travail en CDI à 25 heures. Les salariés accompagnent, suscitent et permettent la mise en œuvre d'initiatives proposées et menées par des habitants, contribuant ainsi au développement de la vie sociale.
- 11 salariés intervenants d'activités (1,5 ETP)
- 1 agent d'entretien pris en charge par la CCMV

	Fonction	Nom	Formations
Pilotage	Direction	E.P.	
Logistique	Accueil-logistique	A.B.	
	Coordination des activités 50%	C.P.	
	Animatrice Jeunesse	Initiatives C.A.	

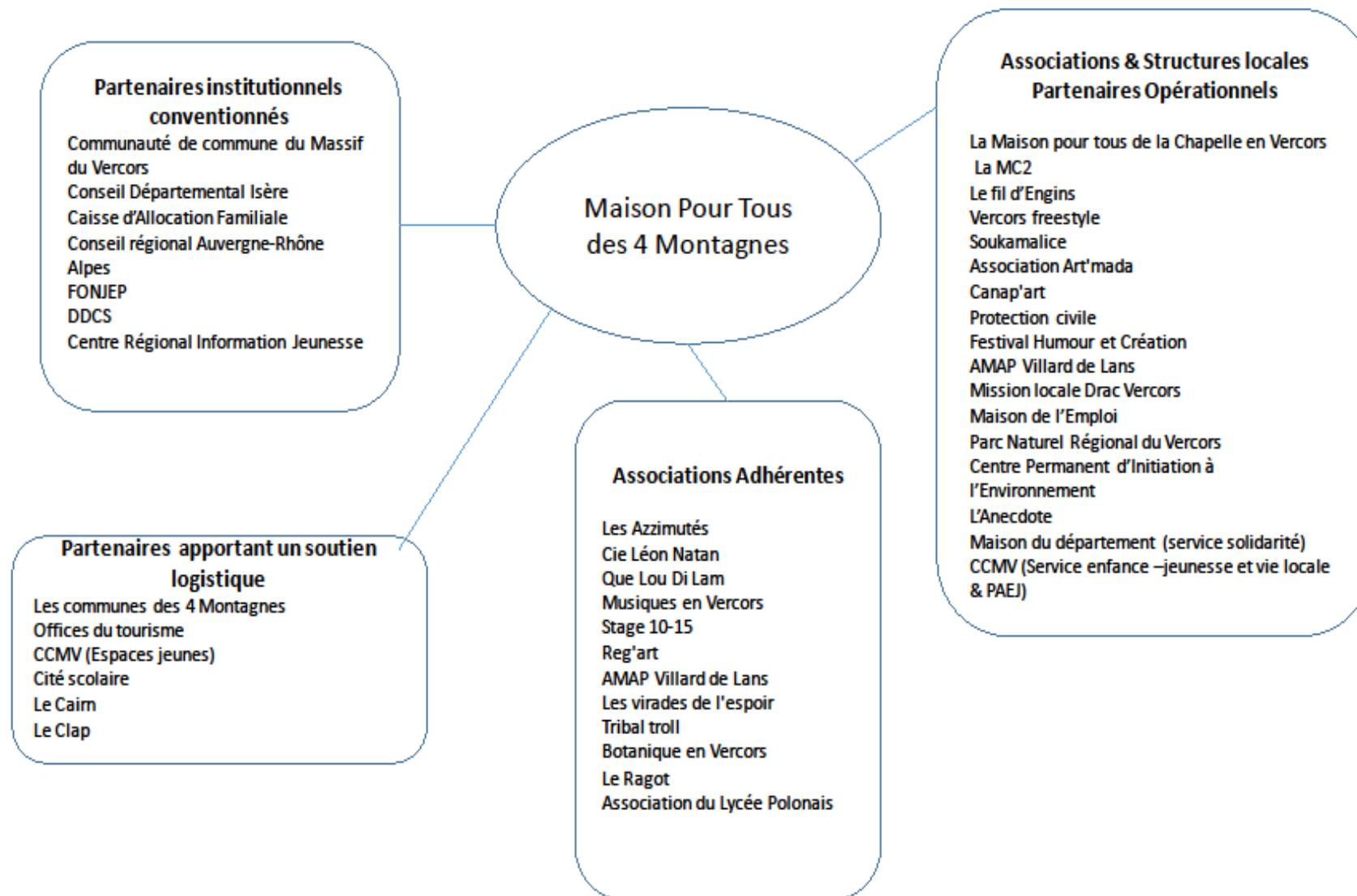
Activités	Responsable PIJ	N.P.
	Initiatives habitantes 50%	C.P.
	Techniciens d'activités – intervenants extérieurs	
	Animatrice théâtre	N.B.
	Animatrice Gymnastique	C.C.
	Animateur théâtre/guitare/dessin	Y.J.
	Animateur Chorale	J.C.
	Animateur batterie	J.P.D.
	Animatrice Gym enfant	C.L.
	Animatrice danse classique	C.R.
	Animateur dessin	F.M.
	Animatrice cirque	A.M.R
	Animatrice couture	L.C.
	Animatrice gymnastique	I.F.

Les bénévoles

La MPT compte 53 **bénévoles (hors membres du Conseil d'Administration)**

En 2016, L'apport en bénévolat est estimé à 2166 heures annuelles, soit 32 497 € (valorisées à hauteur du SMIC).

Les partenaires de la MPT 4 Montagnes



Convention d'objectifs et de moyens

- ↳ La Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV) : Convention annuelle d'objectifs et de moyens portant sur le fonctionnement

et l'action jeunesse (PIJ et accompagnement de projets jeunes, fonctionnement de la MPT, pilotage).

Conventions spécifiques en 2016

- ↳ L'État : aide au poste Fonjep, animateur jeunesse, aide au poste emploi d'avenir.
- ↳ Le Conseil Départemental de l'Isère : convention sur les actions « Café citoyen et Forum RSA » et « Grand Atelier ».
- ↳ CAF de l'Isère : appels à projets adolescents, sorties familles, Soutien au Développement de la Vie Locale.

Soutiens logistiques

- ↳ Les communes : mise à disposition de locaux dans les communes et du bâtiment à Villard de Lans.
- ↳ La Cité scolaire Jean Prévost : convention pour autoriser l'intervention des professionnels de la jeunesse dans la Cité scolaire Jean Prévost
- ↳ Le Cairn : accueil de manifestations portées par la MPT.
- ↳ Les offices du tourisme : relais de communication pour les événements
- ↳ Site Initiative Vercors : relais de communication

Partenariat opérationnel sur des projets et actions

- ↳ La Maison pour tous de la Chapelle en Vercors
- ↳ La Mission locale Drac Vercors
- ↳ Maison de l'Emploi
- ↳ Le service solidarité de la Maison du Territoire
- ↳ Le service enfance jeunesse et vie locale de la CCMV
- ↳ Le CPIE Vercors
- ↳ Le Clap
- ↳ L'Anecdote
- ↳ La MC2
- ↳ Le fil d'Engins
- ↳ Vercors free style
- ↳ Ecole de Musique Intercommunale
- ↳ Repair'Café
- ↳ Soukamalice
- ↳ Association Art'mada
- ↳ Canap'art
- ↳ Protection civile
- ↳ Festival Humour et Création
- ↳ Amap
- ↳ Office du tourisme de Lans en Vercors
- ↳ Médiathèque de Lans en Vercors
- ↳ Le Cairn
- ↳ Parc naturel régional du Vercors
- ↳ Recyclerie

↳ Stage 10-15

Associations adhérentes et/ou partenaires qui sont soutenues par la mise à disposition de salles, véhicule ou autres services.

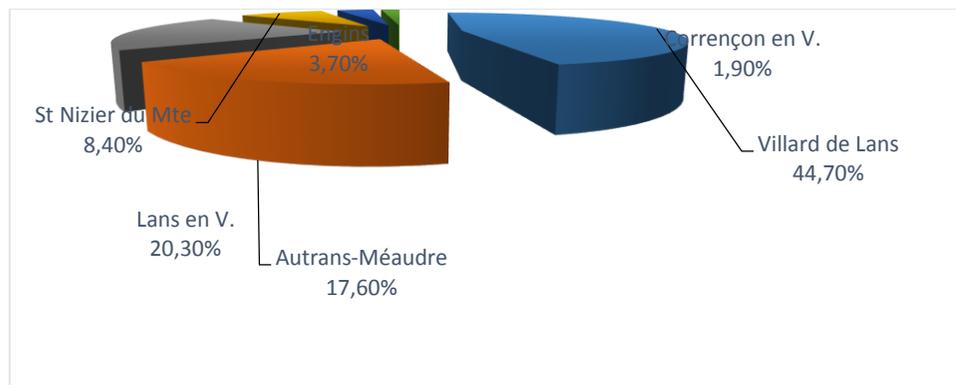
- ↳ Les Azzimutés
- ↳ Cie Léon Nathan
- ↳ Que Lou Di Lam
- ↳ Les virades de l'espoir
- ↳ Tribal troll
- ↳ Botanique en Vercors
- ↳ AMAP Villard de Lans
- ↳ Festival «Musiques en Vercors
- ↳ Service enfance jeunesse et vie locale (CCMV)

Les démarches et le travail en réseau sont privilégiés. Ce travail local permet de mutualiser des moyens, d'optimiser les ressources, de créer des échanges, des dynamiques entre groupes de jeunes, d'adhérents, de faire évoluer les pratiques professionnelles, de contribuer à des initiatives toutes choses pour lesquelles, seule, la MPT ne dispose pas des moyens suffisants.

2.4 : La fréquentation de la MPT

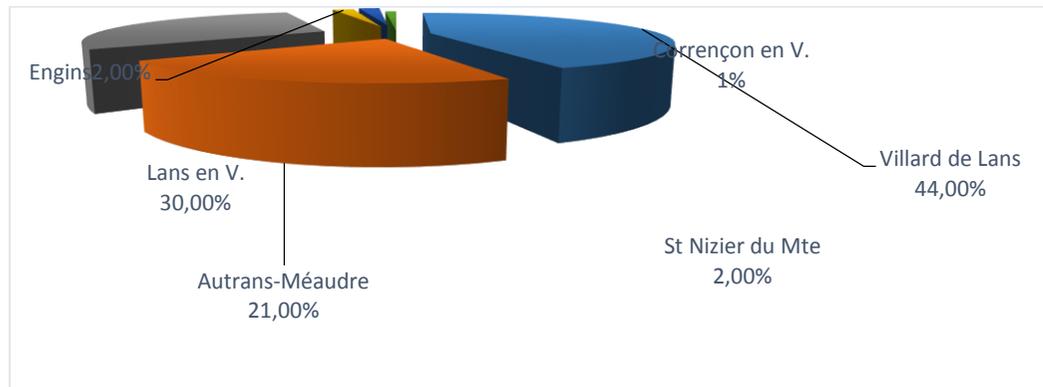
- **Les adhérents : 600 (au 31/12/2016)**

Représentation des adhérents en pourcentage par commune :



- **Les jeunes (fréquentation du PIJ) : 3 000 contacts relevés au PIJ**

Représentation des jeunes en pourcentage par communes :



- Les spectateurs (fréquentation sur les événements) :

2 500 spectateurs sur les événements (en moyenne sur les trois dernières années)

2.5 : La gouvernance

Le Conseil d'Administration dirige l'association délègue la gestion à un Bureau issu du conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration est constitué de treize élus associatifs, deux représentants de la CCMV, un représentant de l'École de Musique Intercommunale et un représentant du CPIE, un délégué du personnel (actuellement poste vacant) et du directeur qui est membre de droit sans droit de vote.

Le Conseil d'administration se réunit en moyenne 1,5 fois tous les deux mois (environ 8 fois par an), le bureau tous les 15 jours.

La communication interne :

La circulation de l'information en interne est permise par :

- Les comptes rendus de bureau sont communiqués aux membres du CA et à l'équipe de permanents.
- De même les comptes rendus de réunion de l'équipe salariée sont communiqués aux membres du CA
- Chaque semaine un mail d'information sur la vie, les événements de l'association est envoyé aux membres du CA.

La communication externe :

- Les comptes rendus de CA et rapports d'AG sont consultables sur le site de l'association.
- Une plaquette de communication annuelle est produite
- Un site internet
- La Bulle : bulletin de l'association, mensuel
- Des affiches et flyers par opération
- Page Facebook
- Des liens sur les sites des partenaires : CCMV, Office du Tourisme, Initiative Vercors...

Politique tarifaire :

Pour faciliter l'accès au plus grand nombre, la MPT pratique une tarification au quotient. En réponse aux demandes des adhérents, une nouvelle grille tarifaire est appliquée depuis 2016. Elle vise :

- œ à atténuer l'écart entre les tarifs les plus bas et les tarifs les plus hauts
- œ répondre aux attentes des personnes ayant des QF entre 800 et 1600,
- œ créer une tranche supplémentaire, création d'un tarif réduit de l'adhésion pour les bas revenus (QF <500))

La nouvelle grille propose 9 tarifs différents dont une adhésion à 12 € pour les QF < 500 pour le public 15 à 18 ans.

La MPT accepte les chèques loisirs et vacances, la carte M'ra, les coupons sport, les bons CAF et les chéquiers jeunes.

L'Assemblée générale ordinaire

Au-delà des obligations légales (approbation des comptes et du rapport moral), l'assemblée générale annuelle est un temps de rencontre et d'échange avec les adhérents sur les grandes orientations de l'association.

Instance de participation et d'orientation, comités de pilotage et commissions

- Les comités de pilotage sont des instances composées d'acteurs institutionnels :
 - Comité de Pilotage « jeunesses » du PIJ : il se réunit deux fois par an. Il donne les orientations et valide les évaluations du travail conduit pour l'information jeunesse et l'accompagnement de projets jeunes. Il a été constitué en 2012, entre autres pour renforcer le maillage entre la collectivité locale et l'association.
Sont membres : la CCMV, le CRIJ, la DDCS, et la MPT
 - Comité de Pilotage du diagnostic social participatif puis du projet CENTRE SOCIAL : il se réunit trimestriellement, valide le travail effectué par le groupe projet et donne les orientations
Sont membres : la CAF, la CCMV, le Conseil départemental de l'Isère, le CRIJ et la MPT
 - Comité de Pilotage du café citoyen et forum RSA :
Sont membres : le Conseil départemental de l'Isère, la Maison de l'Emploi, le CCAS de Villard de Lans et la MPT
- Les commissions sont des groupes de réflexion et de propositions composés de professionnels, d'acteurs du territoire et d'habitants. Le conseil d'administration s'appuie sur celles-ci pour prendre ses décisions.
Elles ont pour rôle la réflexion, la mise en œuvre, le suivi d'un projet, d'une action...

Elles sont ouvertes aux habitants, adhérents, partenaires, administrateurs, permanents, techniciens d'activités... Elles sont co-animées par un administrateur et/ou un salarié.

Chaque commission doit s'engager à :

- Se réunir au moins deux fois par an
- Produire et diffuser à ses membres et au CA, des relevés de conclusions de ses réunions.
- Faire valider ses propositions d'actions par le CA ou le bureau pour la mise en œuvre opérationnelle en fournissant : éléments de réflexions, objectifs, moyens (financier, humain) de mise en œuvre
- Communiquer ses dates de réunion avec au minimum une information sur le site et la Bulle.

En 2017, la MPT compte trois types de commission :

Une commission culture qui réunit des acteurs locaux de la culture, des membres du CA et des adhérents.

Une commission activité composée essentiellement de salariés et d'intervenants.

Une commission « Groupe projet Espace de Vie Social » a conduit le diagnostic social participatif, élaboré et validé les axes et objectifs du projet. Elle est constituée de membres du CA, de salariés et d'habitants.

Le projet d'action prévoit de revoir les thèmes de travail des commissions (cf. fiches action « commissions » page 15).

- Une instance de participation spécifique : le café citoyen
Le café citoyen est un lieu d'élaboration de projets collectifs, soutenu par le Conseil départemental de l'Isère. Du café citoyen sont issus différents projets : jardin partagé, boîtes à livres, sorties familles...

[2.6 Les locaux à Villard de Lans.](#)

Le bâtiment est mis à disposition par la Mairie de Villard de Lans.

Rez-de-chaussée :

Entrée, hall « d'accueil - exposition », WC : 30 M2

Bureau d'accueil 15 m2 + un espace reprographie

Accueil du Point Information Jeunesse : 22 m2

Bureau « jeunesse » partagé par le Responsable PIJ et l'animatrice Initiative Jeunesse : 15 m2.

Garage et espace de stockage : 120 m2

1er étage

Espace « café » - hall - exposition – WC : 30 m2

Bureau de la direction : 17 m2

Cuisine : 17 m2

Salle polyvalente (sports, danse, théâtre...) : 87 m2

Salle polyvalente : 39 m2

2ème étage ;

Salle de musique de 24 m2
 Espace Public Numérique : 17 m2
 Salle polyvalente : 17 m2
 Salle arts plastiques : 18 m2
 3ème étage :
 Un ancien studio accueillant l'activité batterie : de 30 m2

Un espace extérieur et un jardin partagé mis à disposition par la commune (convention annuelle).
 Des salles mises à disposition dans les communes.
 Un véhicule 9 places

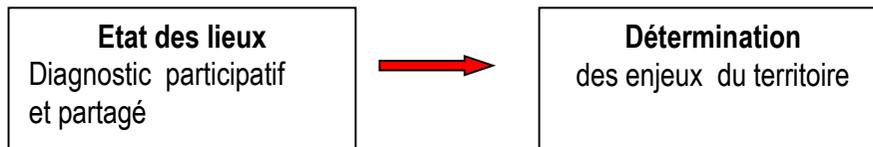
Commentaires sur les locaux :

En négatif	En positif
Un hall d'accueil, sombre et peu accueillant Des bureaux insuffisants en surface et répartis sur deux étages Absence de salle du personnel Des travaux sont à prévoir : Mise aux normes de la cuisine Insonorisation de la salle musique Reconfiguration de l'accueil Câblage informatique Extension de la surface « bureaux »	Des espaces importants (environ 500 m2) Un bâtiment construit et pensé pour être une MJC Un espace extérieur clos Un espace accueil PIJ refait en 2013 Une cuisine, un espace public numérique (5 PC). Des espaces de stockage important (120 m2) Depuis 2013, des travaux de peinture programmés chaque année (chantier Jeunes) Un environnement proche de qualité (city stade, crèche et jardin partagé).

3^{ème} PARTIE : UN DIAGNOSTIC PARTICIPATIF POUR UNE VISION PARTAGEE DU TERRITOIRE

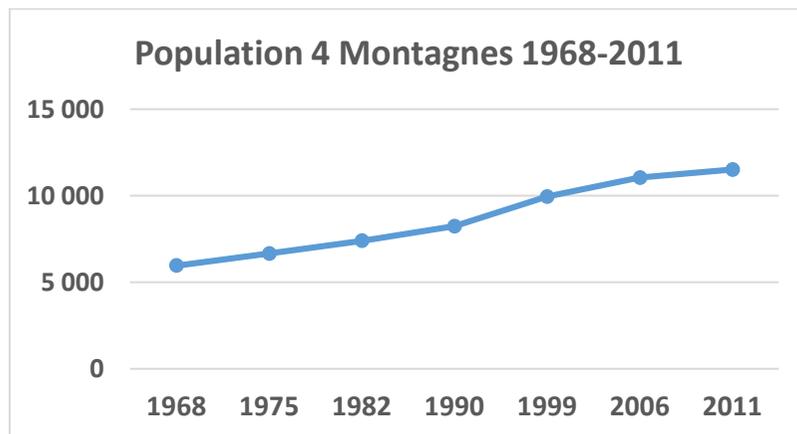
La circulaire CNAF fait du diagnostic de territoire un préalable à toute procédure d'agrément d'un projet social. Loin d'être une simple photographie du territoire d'intervention de la MPT des 4 montagnes, le diagnostic de territoire a été l'occasion d'échanger entre salariés, administrateurs et habitants, de mettre en commun des avis et regards parfois différents. De ce travail nous avons dégagé des priorités pour la MPT en phase avec notre territoire.

Rappel des phases



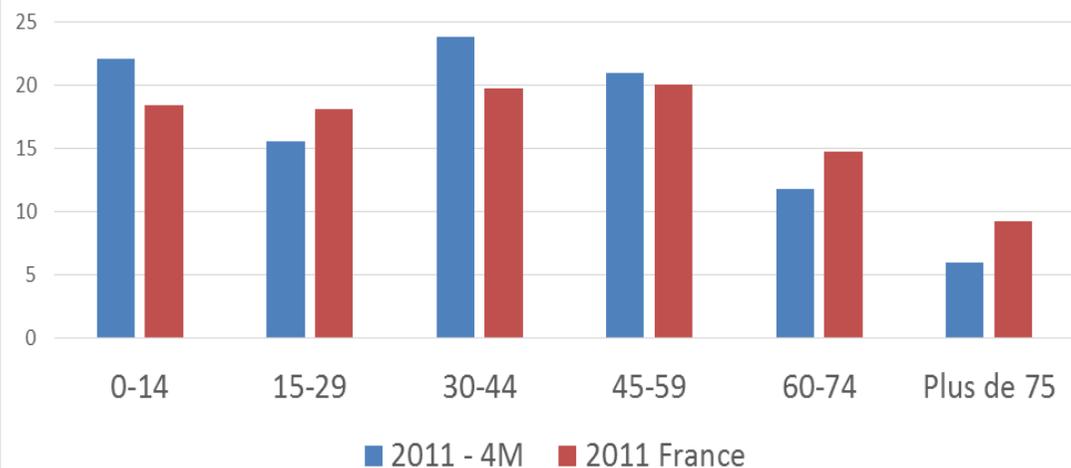
3.1 : Analyse spatiale à partir des « données froides » (statistiques et thématiques)

Zoom sur la population



Une population multipliée par deux depuis 1968, avec un tassement de la croissance démographique depuis les années 2000.

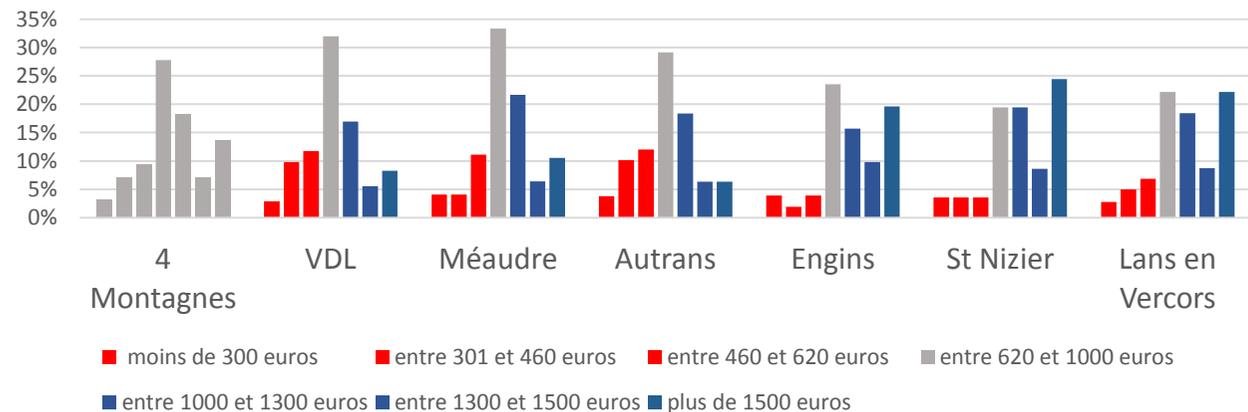
2011 - Population des 4 montagnes par classes d'âge (%)



Une surreprésentation des enfants (0-14 ans) et des adultes en âge d'être parents d'enfants, ce qui révèle l'arrivée de familles ou de couples avec un projet de famille.

A contrario nous constatons le départ du territoire des adolescents et jeunes adultes.

Quotient Familial par communes



La structure des revenus des familles fait apparaître deux typologies de commune :

- Engins, Lans en Vercors et St Nizier du Moucherotte, des communes dans l'influence de Grenoble, avec une surreprésentation des hauts

- quotients. Situation qui peut s'expliquer par la « montée » des cadres grenoblois sur le plateau.
- Des communes avec une répartition plus « classique » des quotients: Autrans, Méaudre et Villard de Lans.

Une population globalement plutôt favorisée

Le revenu médian disponible mensuel par unité de consommation¹ est de 1 790 € (contre 1 735 € sur le reste du département),

A relever :

- La faible présence d'ouvriers sur le territoire (15,3% des actifs contre 19,2% en Isère)
- Une part de cadres qui représentent 19% des actifs avec un emploi (dans la moyenne iséroise)
- Un taux de pauvreté : 9% contre 11% en Isère
- Des retraites moyennes supérieures aux retraites moyennes en Isère : 23 130€ contre 21 500€.

Avec des personnes potentiellement isolées et/ou en difficultés

- Des saisonniers (environ 2000). Un secteur touristique qui génère des emplois pour partie saisonniers.
- Des chômeurs (mars 2016 : 890 chômeurs de catégorie A).
- Des personnes en situation de Handicap (65 adultes – 35 mineurs)
- 406 familles monoparentales
- Des personnes âgées isolées (46 % des plus 80 ans vivent seuls pour un taux de 43 % en Isère). Elles sont plus présentes sur la commune de Villard de Lans. La quasi-totalité des plus de 80 ans vivent chez eux. A relier à l'absence d'EPAD sur le territoire.
- La dépendance des personnes âgées est en augmentation de +12,4% en un an contre +3,5% en Isère. 172 personnes âgées sont titulaires de l'APA au 1er janvier 2015.
- Des allocataires du RSA (205 foyers en septembre 2015). Soit 3,3 % des 0-65 ans contre 6,7% sur le reste du département. Une croissance deux fois plus rapide qu'en Isère : +9,2% entre sept 2014 et sept 2015

Les conséquences de ces situations peuvent être de l'isolement et des difficultés d'accès aux services (marché, administration, soins, emploi etc.).

La vie sociale et la vie économique du territoire

Une culture de l'entrepreneuriat

- 41% des allocataires du RSA sont au RSA activité (27% en Isère)
- 2/3 des entreprises emploient 1 salarié

Vivre en montagne, travailler à Grenoble

Les actifs pendulaires sont très représentés (40% des actifs), avec pour conséquences :

- Un impact sur l'investissement des personnes dans la vie sociale locale

¹ L'unité de consommation : afin de pouvoir comparer les revenus des ménages, de taille et de composition démographique différente, on considère leur Revenu par unité de consommation (RUC), soit un revenu par équivalent adulte.

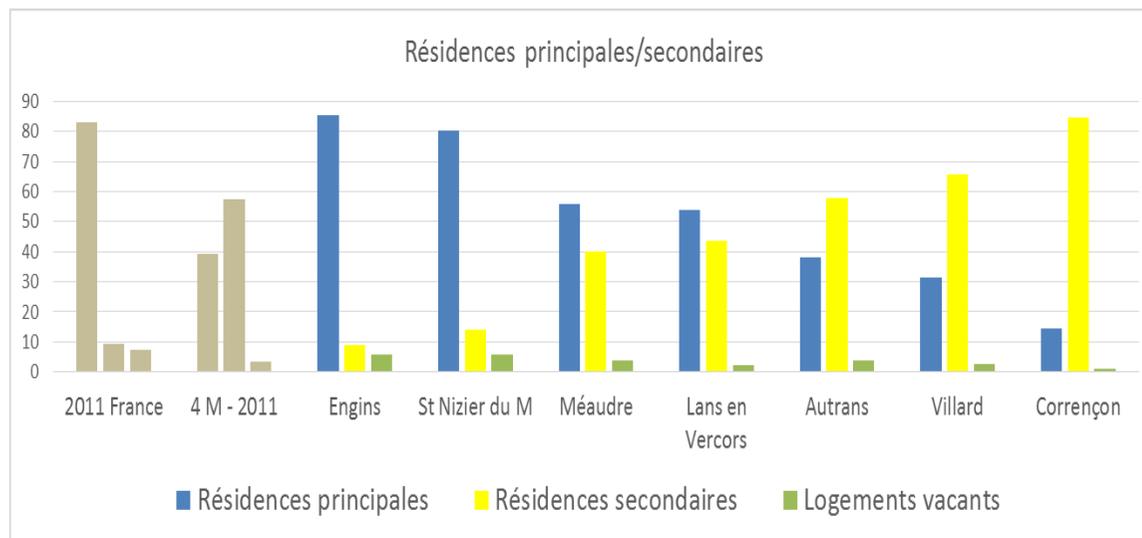
- L'équilibre de la vie de famille pouvant être impacté par les déplacements.
- Une forte attente vis-à-vis des dispositifs de garde d'enfants, de restauration scolaire et d'accueil de loisir.

Les résidences secondaires

58% des logements sont des résidences secondaires avec de fortes disparités suivant les communes. Dans certaines communes l'impact sur la vie sociale locale est réel.

On peut distinguer :

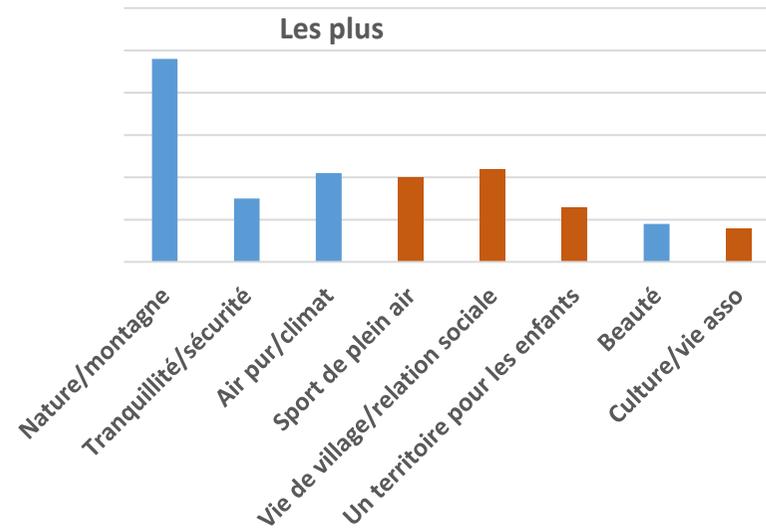
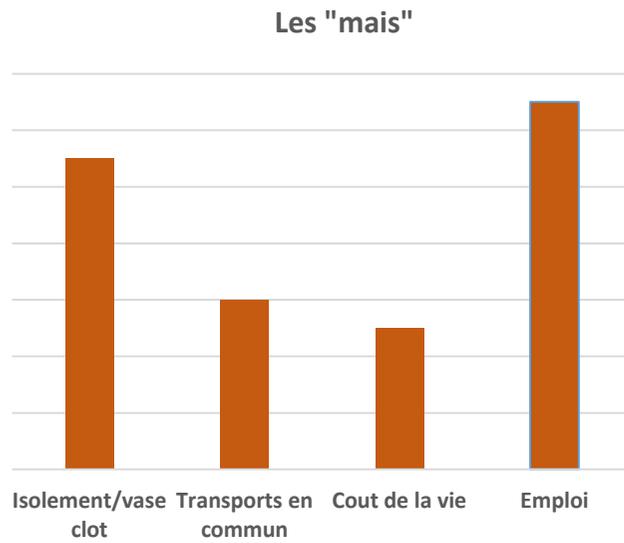
- Un Vercors « grenoblois » avec les communes d'Engins et de St Nizier. Les résidents sont permanents et vont chaque jour sur l'agglomération.
- Un Vercors des sports d'hiver pour les autres communes



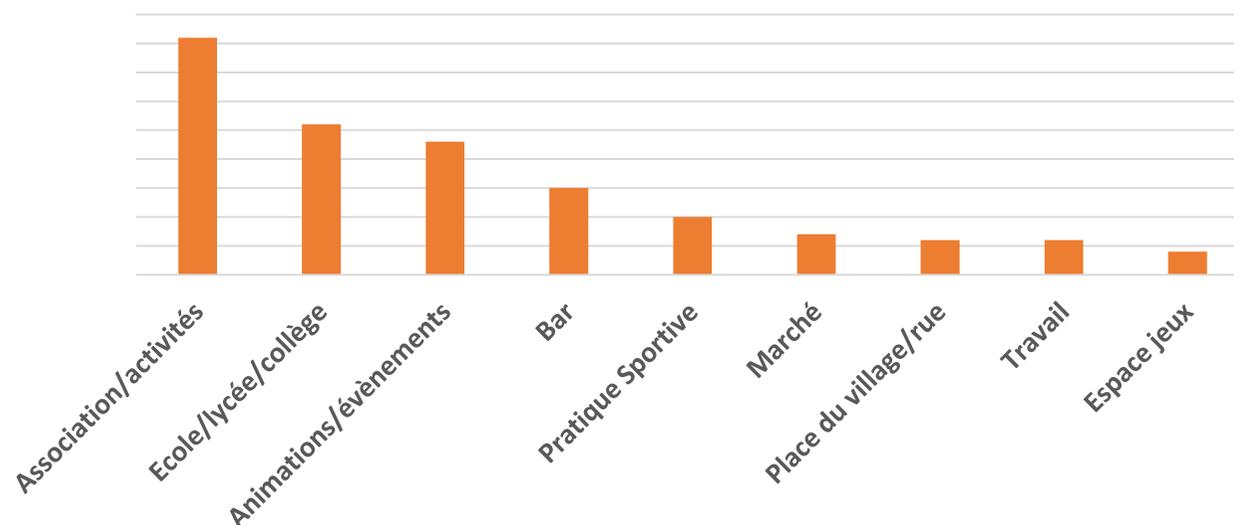
Derrière ces chiffres les situations sont multiples, de la maison de famille à la vieille ferme rachetée ou à l'appartement acheté en multipropriété, les catégories sociales concernées et l'intégration dans le milieu local varient très sensiblement.

Les résidents secondaires semblent, eux, vivre leur second logement comme une deuxième résidence. Certains sautent même le pas, parfois à la retraite, pour devenir des habitants « permanents ».

3.2 : Analyse spatiale à partir des «données chaudes » (enquêtes à dires d'acteurs)



Où se rencontrent les habitants?

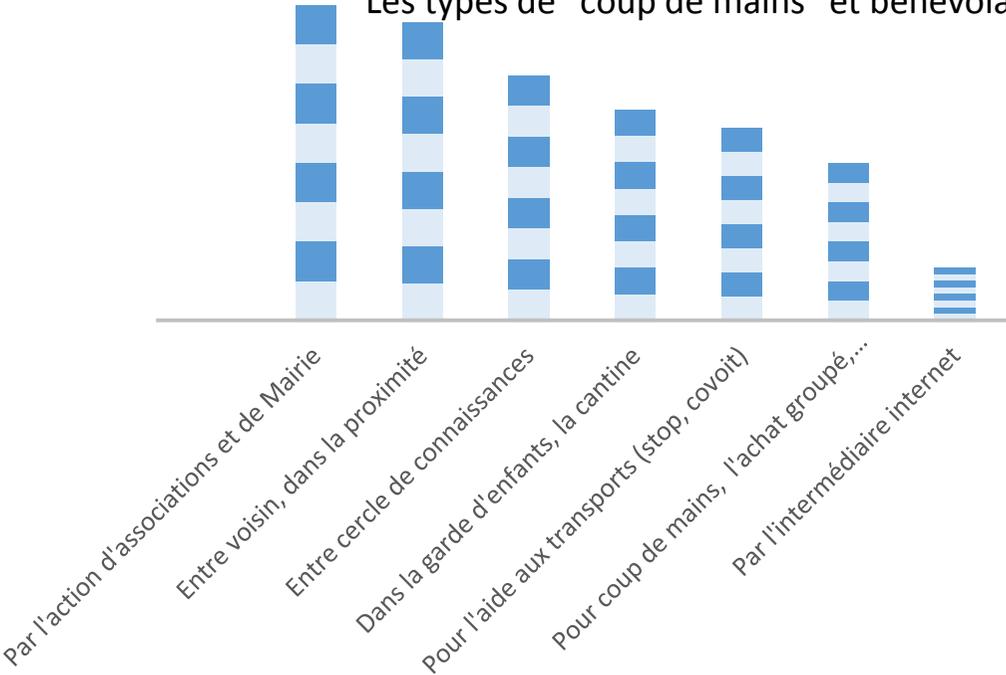


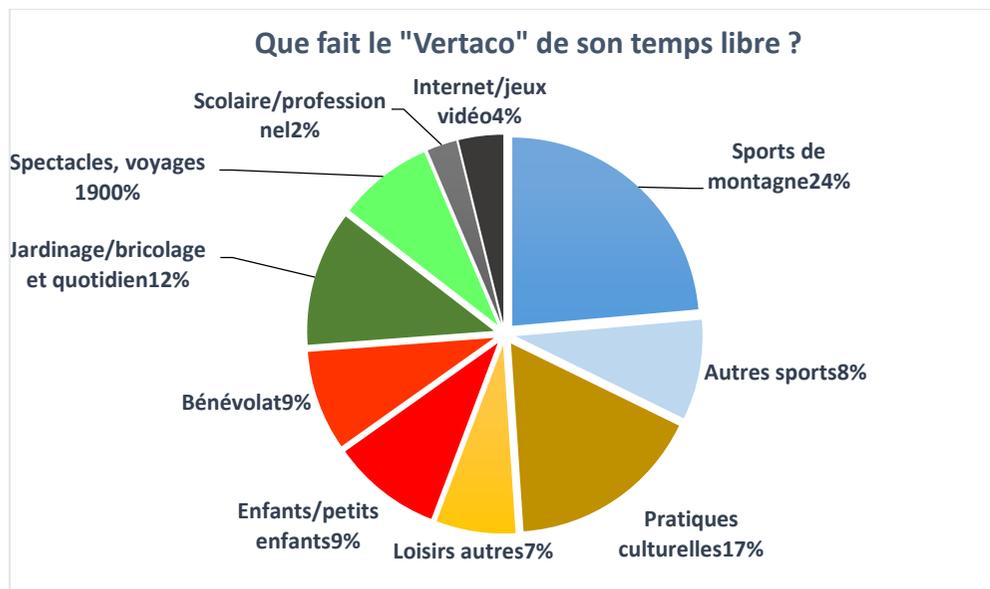
Une culture locale du « coup de main » et du « bénévolat »

Nous avons dénombré environ 150 associations sur le Plateau dans trois grands domaines d'activités : sports, culture, loisirs
Plus de 60 % d'interrogés disent donner du temps comme bénévoles ou pour de la solidarité « informelle » (en France 40 % d'après France bénévolat²).

² La théorie et la pratique distinguent le bénévolat informel (aide aux voisins, coup de main...) appelé aussi bénévolat direct ou de proximité du bénévolat formel qui s'exerce généralement dans une structure, le plus souvent associative

Les types de "coup de mains" et bénévolat





Ces données sont compilées à partir des entretiens non-directifs, elles traduisent le regard des personnes sur leur temps libre et ne sont pas issues d'une étude scientifique.

Ce que nous observons :

- L'importance des sports de montagne. La montagne apparaît aujourd'hui comme un espace de loisirs partagé.
- La présence du bénévolat
- Le rôle des grands-parents dans la garde d'enfants

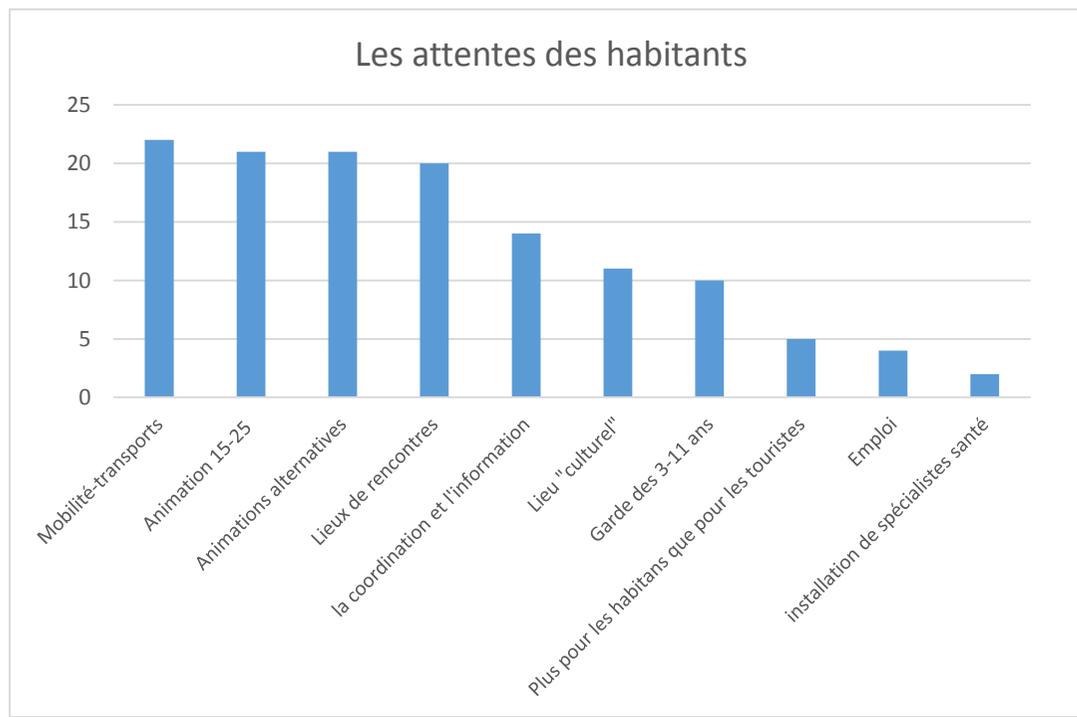
Synthèse des entretiens auprès des habitants

<u>FORCES</u>	<u>FAIBLESSES</u>
Le territoire	
<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement de montagne, l'air pur, sa beauté - La Tranquillité et un sentiment de sécurité - La proximité de Grenoble 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût de la vie (chauffage, logement, transport) - les hivers froids - Emploi (manque d'emploi hors secteur « tourisme »)
La mobilité	

<ul style="list-style-type: none"> - La facilité du stop 	<ul style="list-style-type: none"> - Les transports en commun (horaires hors heures de pointes, tarifs et circuits) - la mobilité si on ne possède pas de voiture - Peu de soutien aux alternatives à la voiture (aire de stop, piste cyclable, aide à l'achat de vélo-électrique...)
<p>La vie sociale</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Une vie sociale « de village » - Des solidarités de voisinage - les écoles et les associations, moteurs du lien social - une culture du « coup de main » avec un fort bénévolat. - pas de conflits entre groupes sociaux (par ex entre jeunes et adultes) mais des tensions entre CSP sur certaines communes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un sentiment d'un « entre soi » - Une vie sociale locale souvent limitée à la proximité (hameau, village). - Un manque de lien entre groupes sociaux (par âge, par CSP, entre anciens et nouveaux). - Dans les communes proches de Grenoble parfois un clivage lié au CSP. - Clivage dans la jeunesse (sportif/non sportif par ex) avec des cas de harcèlement. - L'intégration des nouveaux habitants parfois peu aisée - Des populations isolées et/ou fragiles (bas revenus, personnes âgées, jeunes) - Des adolescents qui ne se sentent pas assez reconnus et pris en compte. <p>A titre d'exemple, des demandes concernant les locaux jeunes, les équipements extérieurs type skate park, les concerts « jeunes », le lien avec les institutions (élus locaux, place dans les associations).</p>
<p>La famille</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements « petite enfance » - Les enfants (0-14 ans) et leurs parents (30-45 ans) - Un territoire apprécié des familles (parents, enfants, futurs parents) - Arrivée de couples et familles avec un projet familial. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'accueil de loisir enfance sur certaines communes - politique tarifaire des accueils de loisir relativement élevée.
<p>L'offre des acteurs socio-économiques</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les activités sportives de montagne 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'information mutualisée, transversale

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Les maisons médicales - Les produits locaux - Un sentiment qu'on trouve « tout » ici. | <ul style="list-style-type: none"> - Manque de spécialistes de santé - Une animation locale trop orientée « tourisme » - Manque un accompagnement aux démarches administratives et des guichets « uniques » - Absence de structure d'Insertion par l'Activité Economique |
|---|--|

Les attentes, les idées des habitants rencontrés lors des entretiens



Quelques idées relevées auprès des habitants :

Mobilité et transport	Animations pour les 15-25 ans	Nouveaux types d'actions
<ul style="list-style-type: none"> - Plus de bus en journée 	<ul style="list-style-type: none"> - Des locaux et espaces extérieurs pour les jeunes dans toute les communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Recyclerie de « matériaux » - Des actions solidaires

<ul style="list-style-type: none"> - Que les bus aillent tous jusqu'à la cité scolaire (et ne s'arrête pas à la gare routière de Villard de L.) - Des tarifs moins chers - Des pistes cyclables - Des aires de stop - Des aides à l'achat de vélo électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Des concerts et évènements pour les jeunes - Plus de liens avec les élus locaux et les institutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Jardins partagés, SEL etc...
---	--	--

LEVIERS	FREINS
Un milieu associatif, force de « ressources humaines » bénévoles pour mener à bien des projets et moteur du lien social	Différents clivages liés ou non à l'appartenance locale (âges, anciens et nouveaux, CSP)
Une vie locale et une sociabilité « de village »	Difficultés à mobiliser la population de pendulaires
Une pratique partagée de la montagne	Départ des jeunes
Une solidarité de proximité informelle	Socialisation à l'échelle du village

3.3 : les principaux enjeux du territoire

- **Un territoire en mutation** : le Vercors 4 Montagnes vit tout à la fois une recomposition sociologique, une évolution des dynamiques économiques, une reconfiguration administrative et institutionnelle, pour une grande part liées à la forte attractivité du massif, au plan environnemental notamment, pour de nouvelles familles urbaines. Ce qui nécessite la prise en compte des transformations de la structure démographique (avec une population rajeunie et mobile au plan immobilier), du tissu social et familial et des besoins collectifs des habitants en équipements sociaux et services à la personne ; mais aussi de leurs ressources et capacité d'initiatives.
- **Un territoire « éclaté », l'enjeu de la mobilité** : les différents espaces de vie peuvent présenter de fortes déconnexions entre ceux des enfants et des adultes, des résidents permanents et des touristes, des jeunes actifs et des publics vieillissants, des actifs employés sur le massif et des pendulaires, des communes centres et des hameaux isolés, des professionnels mobiles et des précaires « prisonniers » du territoire, des saisonniers et des actifs permanents, des anciens et des nouveaux habitants... Le maillage du territoire, le maintien du lien social, le « vivre ensemble » sont des enjeux forts de tout projet social et socio-éducatif.
- **Un territoire en mutation du rural au rurbain, voire pour certaines communes au péri-urbain** : Avec les arrivées successives de nouveaux habitants (professions intermédiaires dans les années 80, CSP+ aujourd'hui), l'urbanisation et la vie sociale évoquent, par certains côtés,

les caractéristiques d'une banlieue, avec des besoins de type urbain, consumériste, fonctionnel. Par ailleurs, la proximité avec la métropole grenobloise accentue la rupture spatio-temporelle entre vie professionnelle et vie personnelle. Ce qui oblige à identifier et anticiper de nouvelles demandes (accueil de loisir, temps de l'enfant, mode de garde, accompagnement des familles, services au public souhaités par les élus sur demande de leurs administrés...), et pose comme centraux les enjeux de la mixité sociale, de l'encadrement des jeunes, du soutien aux familles et à la parentalité.

- **Une gouvernance du territoire en évolution** : la reconfiguration territoriale, notamment liée à la loi « Notre », redéfinit les champs de compétences de l'administration publique, ouvre de nouveaux possibles socio-politiques, tout en laissant planer des incertitudes sur le périmètre géographique et économique du territoire et son identité socio-culturelle. Dès lors, il est incontournable de s'inscrire dans une dynamique de partenariat interinstitutionnel. Ce qui nécessite d'adopter une stratégie la plus adaptative possible dans les objectifs et choix d'actions, de privilégier une prise en compte des réalités administratives et de procéder à une écoute attentive des choix des élus locaux, notamment en matière de développement territorial et de services au public ; et d'anticiper les demandes qu'ils auront vis-à-vis de leur partenaires associatifs.
- **Des populations plus en difficultés car fragilisées dans leur intégration sociale** : Des personnes âgées isolées, des saisonniers précarisés par la saisonnalité ou l'atypicité de certains emplois (dans le tourisme, l'hôtellerie, le bâtiment, les travaux forestiers...), des ados peu encadrés par des parents « pendulaires », des familles en difficultés éducatives car peu mobiles, de jeunes adultes « en panne », en mal être ou consommateurs de stupéfiants, les familles monoparentales fragilisées par l'isolement rural... Toutes ces situations, dans un environnement à haut niveau de revenus, questionnent la mixité sociale, les solidarités locales et l'autonomie des familles : elles orientent les actions vers des soutiens spécifiques visant à réduire l'isolement, les dépendances et les inégalités.
- **Une culture de la participation solidaire des habitants à la vie locale, culturelle, associative** : Il existe une vraie sociabilité locale de village ou de hameau depuis de longues années, plus spécifiquement autour de l'enfant (via l'école, le périscolaire, la petite enfance), des loisirs ou du socio-culturel, du sport (de montagne sous toutes ses formes et ses structures de club) mais aussi d'une vie associative très organisée. Toutefois, il faut se garder d'interpréter l'incontournable animation touristique saisonnière comme constitutive d'une vie sociale locale intense et authentique, alors qu'elle n'est bien souvent qu'un argument commercial qui ne se manifeste qu'en haute saison. Pour autant, bien qu'il soit manifeste que les publics et les familles se montrent de plus en plus consommateurs de services au fil des années, il est indispensable de mobiliser cette très présente culture du bénévolat et capitaliser l'indéniable tradition de solidarité et de mutualisation propre à un pays de montagne.

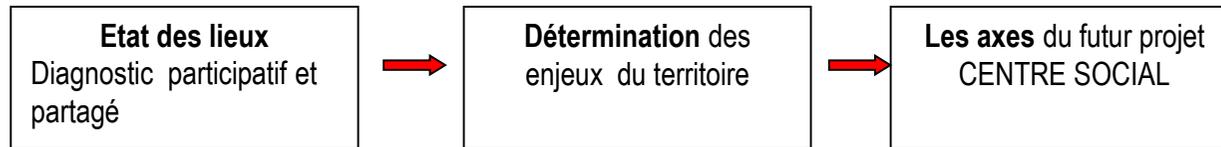
Deux hypothèses d'évolution pour ce territoire :

- Vers une banlieue privilégiée dans l'attraction de Grenoble, avec de « faux villages » dans une montagne « sanctuaire ». Les catégories de population vivent côte à côte et se pose la question de la mixité sociale.
- Ou
- Vers un modèle basé sur la rencontre et l'ouverture, à inventer. Un modèle dans lequel anciens et nouveaux habitants, jeunes et plus âgés transforment le territoire ensemble.

4^{ème} PARTIE

LES AXES DU FUTUR PROJET CENTRE SOCIALE

Rappel des phases



Le travail réalisé permet de faire émerger 4 axes pour le futur projet social

- **Axe 1 : Accueillir**
Le développement d'un espace d'accueil, de rencontre, d'écoute et d'orientation de qualité dans et hors les murs pour favoriser l'engagement et la vie sociale
- **Axe 2 : Vivre, faire et agir ensemble**
Le développement du « vivre ensemble » et des initiatives des habitants
- **Axe 3 : Expérimenter la culture**
Des projets culturels novateurs et interrogeant la créativité et l'expression collective
- **Axe 4 : Etre acteur du développement social local**
Positionnement de la MPT comme acteur du développement social local du territoire

Objectifs généraux de l'axe 1 : Accueillir

1. Favoriser l'accessibilité à tous
2. Constituer un espace d'accueil à la MPT
3. Informer la jeunesse sur les thématiques la concernant en associant les familles et les partenaires
4. Faire vivre des espaces et temps de rencontres
5. Informer les adhérents sur des choix associatifs
6. Ecouter les besoins et attentes des habitants

Objectifs opérationnels

- Constituer un espace dédié, chaleureux et animé pour accueillir tous les habitants.
- Adopter une posture professionnelle, adapter les horaires, permettre l'accessibilité.
- Orienter, faire connaître le territoire aux nouveaux habitants
- Développer les liens avec et entre les personnes du territoire
- Favoriser les projets et les initiatives collectives et citoyennes
- Former les bénévoles et les professionnels
- Accueillir les associations et les partenaires
- Donner de la visibilité à la MPT : être repéré par tous

Objectifs généraux de l'axe 2 : Vivre, faire et agir ensemble

1. Mettre en place des actions collectives visant à développer les liens sociaux et les solidarités entre tous les habitants
2. Favoriser le soutien à la parentalité avec les parents et les institutions existantes. Encourager les solidarités inter familiales et intergénérationnelles
3. Soutenir la citoyenneté
4. Prévenir les risques d'exclusion
5. Prendre en compte les besoins et demandes des habitants

Objectifs opérationnels :

- Permettre à toutes les personnes de participer à des projets collectifs, à la vie de la structure, du territoire, et de participer au dialogue avec les institutions politiques.
- Décentraliser les actions, proposer une équité des actions sur l'ensemble du territoire
- Proposer des animations famille et de soutien à la parentalité et à la « grand-parentalité ».
- Proposer des animations dans le cadre du Point Information Jeunesse
- Développer les liens entre jeunes, familles et institutions.
- Accompagner les demandes des adolescents et jeunes adultes
- Favoriser la mixité sociale, générationnelle et de genre
- Développer le lien social, l'entraide, l'engagement
- Créer des réseaux habitants autour des projets
- Adopter une conduite de projet qui favorise le lien social entre les acteurs

Objectifs généraux de l'axe 3 : expérimenter la culture

1. Mobiliser les adhérents et les habitants autour de projet culturel
2. Utiliser la culture comme « outil » d'expression pédagogique et comme vecteur de citoyenneté et de lien social
3. Favoriser la rencontre avec les acteurs culturels et leurs réalisations
4. Impulser des actions innovantes
5. Favoriser la mixité et la transversalité entre pratiques

Objectifs opérationnels :

- Impliquer les jeunes et les moins jeunes dans les événements culturels
- Soutenir, valoriser des projets culturels sur l'ensemble du territoire,
- Investir des lieux « décalés » (non traditionnels pour la culture)
- Développer des propositions diversifiées pour ouvrir les actions culturelles à tous les publics
- Soutenir et valoriser les pratiques amateurs, fondée sur le plaisir avec une dimension collective et de qualité.
- Se saisir des opportunités événementielles et proposer des actions culturelles visant l'accessibilité à tous

Objectifs généraux de l'axe 4 : Être acteur du développement social local

1. Renforcer la MPT comme acteur du développement social territorial en lien avec les collectivités locales et les associations partenaires
2. Optimiser le travail en partenariat et mutualiser des ressources du territoire
3. Élaborer et mettre en action un projet social participatif dans les 4 Montagnes, en associant les partenaires associatifs et institutionnels
4. Développer des actions collectives de proximité sur le territoire, répondant aux besoins sociaux et socio-éducatifs des familles, des jeunes et des habitants

Objectifs opérationnels :

- Renforcer le maillage, la lisibilité, la coordination, favoriser la concertation et la mutualisation
- Promouvoir un mode de fonctionnement axé sur le participatif en adéquation avec les valeurs de la structure
- Renforcer la place des bénévoles, les former et les valoriser
- Accompagner les administrateurs
- rechercher une complémentarité des ressources humaines, techniques, matérielles dans le partenariat
- Mobiliser les ressources des habitants et soutenir la vie associative locale.
- S'inscrire dans les politiques territoriales
- Accompagner des projets portés par des collectifs

PLAN D'ACTION DU PROJET CENTRE SOCIAL ET EVALUATION

Axe 1 Accueillir un espace d'accueil, de rencontre, d'écoute et d'orientation pour favoriser l'engagement et la vie sociale.

- Aménager et animer un espace de pluri-accueil
- Développer l'espace d'information du Point Information Jeunesse pour les jeunes et leur entourage
- Renforcer l'Espace Public Numérique
- Accueillir les associations
- Aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie
- Être présent sur les forums associatifs

Axe 2 Vivre, faire et agir ensemble

- Permettre l'accès aux pratiques amateurs de loisirs pour renforcer le lien social
- Développer des animations en direction des familles en soutien à la parentalité
- Impulser des rencontres sur le thème de la parentalité avec des parents « ressources »
- Promouvoir des ateliers participatifs et des actions solidaires autogérées
- Accompagner des projets habitants
- Accompagner les projets des jeunes et soutenir leur participation
- Proposer des actions en réponse aux besoins des jeunes
- Conduire des actions de sensibilisation et de prévention ponctuelles

Axe 3 Expérimenter la culture

- Accompagner des collectifs autour d'événements de pratiques amateurs
- Faire rencontrer artistes et habitants
- Renouveler les soirées débats
- Développer une action culturelle auprès de la jeunesse qui s'appuie sur le théâtre
- Valoriser et soutenir l'expression des jeunes

Axe 4 Etre acteur du développement social local

- Relancer les commissions comme « leviers de participation »
- Animer un espace de projets habitants, le « Rencard, Café citoyen »
- Développer et valoriser le bénévolat
- Former les acteurs associatifs de la MPT (salariés et membres du CA)
- Être en maillage avec les acteurs locaux (SEJ, ML, CDI, PMI, réseaux prévention santé)

Contexte : L'accueil est le lieu de premier contact avec la MPT. Il est important que chacun se sente accueilli pour avoir envie de revenir. Le pluri-accueil est une prise en compte de la complémentarité entre accueil des habitants, des jeunes, des salariés, des prestataires et des partenaires.

Description

L'action se décline en 3 points :

1/ Améliorer l'organisation de l'accueil : horaires d'ouverture adaptés, organisation de la complémentarité des tâches et des fonctions (gestion des clés, secrétariat, gestion des salles etc..), accueil physique, téléphonique et en ligne, accueil décentralisé.

2/ Prendre en considération le poste et la qualification de la personne en charge de l'accueil (général). L'accueil est un poste de travail à part entière. Un accueil de qualité nécessite un aménagement des locaux (ouverture sur la porte d'entrée, visibilité, éclairage, mobilier, espace bureau à revoir, câbles électriques, banque d'accueil, plan de travail, confort du hall, notamment chauffage).

Le besoin identifié est la création d'un poste à temps partiel (actuellement emploi d'avenir sur plusieurs tâches) et formation, qualification (formation proposée par la fédération des centres sociaux Isère).

Il convient d'élaborer l'accueil comme un multi accueil collectif, tout ne repose pas sur un seul agent mais bien sur plusieurs personnes : accueil MPT généraliste, accueil PIJ, accueil hors les murs, accueil sur les événements ...

(Agir pour un portage collectif de l'accueil, en cas d'absence et pour l'accueil « hors les murs ». rôle du travail d'équipe)

3/ Penser l'accueil comme un espace d'animation participatif : favoriser l'écoute, la convivialité, « l'interactivité » dans l'accueil par un renouvellement régulier de l'aménagement des locaux en associant les habitants à la réflexion (ex : accrochage temporaire). Une prise en compte des remarques, des adhérents et des « outils » d'animation dans les espaces d'accueil, tels que la « give-box », le baby-foot, le bar.

4/ Améliorer les outils de communication (l'affichage et la transmission des informations), renforcer le rôle d'information de « premier niveau » de l'accueil (connaître la MPT, son projet, le territoire, les partenaires). Améliorer l'accueil en ligne avec une offre de services renforcés sur le site. Cette action est liée au territoire intercommunal de la MPT et aux nombreux pendulaires du plateau³.

Public visé :

Les 11 526 habitants du territoire, avec des demandes communes et spécifiques, suivant qu'il s'agisse :

- des enfants, adolescents et jeunes adultes (1/3 de la population du territoire)
- des adultes

³Pendulaire : habitant du plateau travaillant dans l'agglomération grenobloise

- des personnes âgées
- des familles, parents, grands-parents,
- des adhérents, bénévoles, partenaires, salariés...

Échéancier

En continu :

- Adaptation des horaires, renouvellement de l'affichage etc...
- Calendrier mensuel d'exposition
- Évaluation annuelle de l'accueil
- Mise à jour hebdomadaire du site, de l'espace information

Renforcement du temps de travail sur le poste « accueil » : 2018

Formation « accueil » proposée par la fédération des centres sociaux : 2018

Faisabilité d'un réaménagement des locaux RDC fin 2018

Définition d'un projet d'aménagement de l'espace d'accueil avec les habitants 2019

Résultats attendus

Satisfaction des habitants, des partenaires, des professionnels et bénévoles de la MPT

Action 2 : Développer l'espace d'information du Point Information Jeunesse

AXE 1 : Accueillir

Contexte : Le « Point Information Jeunesse » est un lieu d'accueil pour les jeunes, leur entourage et les professionnels. Il est accessible de manière physique (local à la MPT et permanence extérieure), à distance (téléphones portables de l'animateur) et en ligne (Facebook, site internet).
Labellisé par le réseau information jeunesse, il est cadré par la charte européenne de l'information jeunesse

Description

Le « Point Information Jeunesse » est un lieu d'accueil pour les jeunes, leur entourage et les professionnels. Il est accessible de manière physique (local à la MPT et permanence extérieure), à distance (téléphones portables de l'animateur) et en ligne (Facebook, site internet).

Labellisé par le réseau information jeunesse, il est cadré par la charte européenne de l'information jeunesse.

L'accueil du jeune se fait dans sa globalité. Le PIJ met en avant 9 thématiques ; études/métiers ; jobs / emploi ; formation ; santé ; logement ; sport / loisirs / vacances ; international ; vie quotidienne et accompagnement de projet.

L'accueil en ligne est souvent le lieu d'un premier niveau d'information avec une page Facebook et le site internet

L'accueil est en accès libre sur les permanences d'ouverture et le reste de la semaine sur rendez-vous.

Public visé

Prioritairement les 15 - 25 ans, plus largement les 11 - 30 ans, mais également leur entourage (parents, amis,...) et les professionnels de la jeunesse.

Échéancier

Tout au long de l'année.

Le Point Information Jeunesse assure 10h d'accueil libre sur ses horaires d'ouverture. Il est possible de prendre rendez-vous tout au long de la semaine. Chaque semaine, le PIJ est présent 1h30 à la cité scolaire. C'est l'occasion de rencontrer les jeunes et de développer le lien avec eux, d'échanger sur leur mode de vie, habitudes, envies... via des animations interactives.

Résultats attendus

Qualité, pertinence et fiabilité de l'information donnée dans le respect de la charte Information Jeunesse

Satisfaction du public accueilli

Poursuite et développement des multiples partenariats et de l'implication dans le réseau Information Jeunesse régionale

Action 3 : Renforcer l'Espace Public Numérique

AXE 1 : Accueillir

Contexte : Par manque d'équipement ou de savoir-faire, une partie des habitants sont « exclus du numérique ». Des jeunes sont en demande de lieux pour se retrouver autour de nouvelles pratiques (jeux vidéo, programmation, web radio).

Description

Ouvert à tous, l'Espace Public Numérique (EPN) propose un accès à internet en libre consultation (5 PC reliés à une imprimante).

Il peut être le lieu de projets collectifs basés sur un mode collaboratif (échange de savoirs).

- Accueil spécifique possible pour le public en difficulté avec l'utilisation d'internet : accompagnement possible sur demande (soutien dans les démarches en ligne afin de favoriser l'autonomie).
- Accueil spécifique « jeune » dans le local du Point Information Jeunesse (CV, lettre de motivation...)

Créneau réservé pour des groupes (club programmation)

Public visé

- Tout public
- Public en difficulté avec internet et/ou ne disposant pas de PC
- Jeunes

Échéancier

Toute l'année

Résultat attendu

Augmentation de la fréquentation

Développer les liens entre les habitants

Développer des animations/ateliers (PAO..)

Action 4 : Accueillir les associations

AXE 1 : Accueillir

Contexte :

L'association MPT a une place particulière dans le paysage associatif local.

A l'échelle des 4 Montagnes, la MPT est une des associations les plus importantes.

L'association a servi d'incubateur pour nombres d'associations locales ; Le Clap, Festival « humour et création », la Cie Léon Natan, pour citer les plus importantes. La MPT encourage la mutualisation entre associations.

Description

L'accueil et les ressources aux associations se déclinent par : un espace infos dans la MPT, des relais vers les partenaires, un accompagnement à la création d'associations, une domiciliation d'association, une programmation d'actions en co-animation ou en partenariat, une mise à disposition de salles, de matériels de spectacle pour événements, de véhicule, d'un stand de prévention santé pour les événements festifs avec documentation, préservatifs, bouchons d'oreilles, de verres écocup...

Public visé

Associations locales souhaitant un appui ponctuel ou régulier (mise à disposition de moyens), ou partenaires sur un projet

Échéancier

Toute l'année

Résultats attendus

Satisfaction des associations

Contexte

Certains jeunes sont isolés, d'autres en difficulté et d'autres encore ne connaissent pas la MPT et le PIJ. A cela se rajoute la géographie du territoire, avec une majeure partie des lycéens scolarisés « en bas ».

Nous constatons qu'une partie des jeunes ne viennent pas et/ou ne connaissent ni la MPT, ni le PIJ (ou les autres acteurs de la jeunesse tels que la Mission locale, le PAEJ...).

Description

Le travail de proximité auprès des jeunes du territoire se traduit par :

- Une présence physique auprès des jeunes, dans leur milieu de vie. Il s'agit d'aller à la rencontre des jeunes et d'être là où ils ont l'habitude de se réunir : espaces publics, locaux jeunes et autres lieux identifiés.
- Des permanences hebdomadaires à la Cité Scolaire : c'est l'occasion de rencontrer les jeunes, de travailler le lien avec eux. Ces permanences sont animées (sondages sur des questions d'actualité par exemple).
- Des animations pour les jeunes dans tout le territoire qui sont autant de supports de rencontres et d'échanges (soirées, propositions de sorties, animations délocalisées)
- Une présence ponctuelle sur des événements locaux en direction de la jeunesse

Ces actions prennent en compte la saisonnalité (périodes scolaires, hiver/été)

Public visé

- Adolescents, jeunes adultes (14-28 ans) qui ne fréquentent pas et/ou ne connaissent pas la MPT
- Jeunes isolés et/ou en difficulté

Échéancier

2018 : intervenir hors les murs avec un minibus aménagé et des supports d'animation: être mieux repéré

En continu :

Organisation d'une soirée pour les jeunes (avant chaque période de vacances scolaires)

Des projets culturels (concerts, rencontres débat)

Des projets « jeunes » : diffusion de films, expositions.

Résultats attendus

Augmentation du nombre de jeunes en lien avec la MPT, notamment hors Villard de Lans

Implication accrue des jeunes dans des projets

Action 6 : Être présent sur les forums associatifs

AXE 1 : Accueillir

Contexte

4 forums associatifs sont organisés par les communes, début septembre. Ces forums sont majoritairement fréquentés par un public de parents et d'adultes dans le but de se renseigner et/ou s'inscrire aux activités proposées par les associations.

La MPT (salariés, bénévoles) est présente sur chaque forum

Description

L'association accueille, renseigne, fournit de la documentation sur ses actions et procède à des inscriptions.

Ces forums sont l'occasion pour l'association de faire connaître ses activités, principalement la pratique amateur, d'en élargir la fréquentation. Ils sont aussi un moyen de présenter l'action globale de la MPT (information jeunesse, sorties familles, accompagnement de projets etc...).

Ces forums sont l'occasion d'aller à la rencontre des habitants sur leur commune et de montrer notre rayonnement intercommunal, de rencontrer les associations locales. Le stand est pensé en véritable accueil hors les murs pour présenter l'association.

Public visé

Famille et adultes isolés principalement

Tout public (partenaires, enfants, adolescents)

Échéancier

- Août : organisation des stands (planning, doc)
- Réunion de préparation avec les bénévoles et les intervenants
- Septembre : forum, rencontres des adhérents et des associations
- Septembre, octobre : traitement des inscriptions, relance mail si besoin, bilan et évaluation du forum

Chaque année: nouveaux supports de communication (livret, kakemono...)

Résultats attendus

Meilleure communication sur l'association auprès des habitants

Action 7 : Permettre l'accès aux pratiques amateurs de loisir

AXE 2 : Vivre, faire et agir ensemble

Contexte

Les habitants sont en demande de lien social (entretiens réalisés lors du diagnostic social) mais souvent ils ont besoin d'un prétexte à la rencontre.

Les activités régulières sont un des lieux premiers de socialisation.

Description

Les ateliers socio culturels répondent à ce besoin de rencontre.

A la MPT, si les amateurs et les ateliers sont multiples, on peut les caractériser par :

- une pratique régulière
- une pratique fondée sur les notions de plaisir
- une pratique dont la finalité est souvent la création dans une dimension collective avec une recherche de qualité
- une pratique sans objectif de professionnalisation
- une pratique comme moyen de transformation individuelle et créatrice de lien social
- une pratique volontaire
- une pratique pouvant déboucher sur un projet plus large

La MPT met en place des ateliers de pratiques amateurs. Elle les construit en associant les habitants à l'aide de sondages et de rencontres.

Public visé

Tout public (petite enfance, enfance, jeunesse, adulte et senior)

Certaines activités permettent une pratique intergénérationnelle.

Échéancier

Les séances se déroulent du lundi au dimanche et toute l'année, hors vacances scolaires.

Des « représentations » de fin de saison ont lieu en fin d'année.

Chaque année, le programme de la future saison est redéfini par : Commission activités, bilan partagé, et une validation en bureau.

2020 : créer un groupe de représentants par activité afin de les réunir 2 à 3 fois par an pour créer plus de synergie entre les activités, et favoriser l'aspect participatif.

Résultats attendus

Stabilité du nombre d'adhérents fréquentant les ateliers

Satisfaction des adhérents

Meilleure interconnaissance entre les participants, les intervenants

Action 8 : Développer les animations en direction des familles pour soutenir la parentalité

AXE 2 : Vivre, faire et agir ensemble

Contexte :

Le diagnostic a mis en avant une envie des familles d'avoir davantage d'animations sur la thématique spécifique « famille » sur notre territoire qui offre surtout des programmes d'animations pour les touristes.

Des grands-parents nous ont fait part de leurs difficultés lors de la prise en charge de leurs petits-enfants.

Les partenaires ont constaté les difficultés éducatives de certaines familles.

Description

Ces animations permettent à des familles isolées, sans véhicule, ou contraintes financièrement, ou souhaitant un soutien organisationnel, d'avoir accès à des temps d'animations (ex : sorties familles). Elles permettent de travailler le thème de la parentalité dans une dimension collective.

A travers ces animations familles, nos objectifs sont de :

- répondre aux attentes de parents
- encourager leur implication participative
- mettre en présence parents et enfants le temps d'une animation
- permettre l'accès aux loisirs à des prix abordables
- favoriser l'interconnaissance, le lien social, l'entraide et la coéducation
- avoir une attention particulière aux parents rencontrant des difficultés
- permettre aux parents de rencontrer des professionnels

Type d'actions : sorties familles, animations autour du jeu, ateliers cuisine, s'associer au temps fort du territoire en ajoutant une plus-value pour les familles (ex : festival du film pour enfants ...)

Public visé

Parents-enfants et grands-parents/enfants (le diagnostic a pointé le rôle important des grand- parents : garde d'enfants).
Des familles sont orientées par le service solidarité du conseil départemental de l'Isère.

Échéancier

L'objectif est d'augmenter le nombre de propositions pour les familles.

Les sorties « famille » atteignent l'effectif maximal. Notre objectif est d'augmenter le nombre de personnes bénéficiaires. Nous souhaitons :

- augmenter le nombre de sorties ou augmenter le nombre de places possible par sorties.
- pérenniser 2 à 3 sorties familles par an.
- développer d'autres types d'animations autour d'autres supports : jeu, cuisine ...

2018 : développer une action d'accompagnement à la scolarité

Résultats attendus

Augmentation de la participation des familles

Implication de nouveaux parents

Satisfaction des participants, convivialité et échanges

Ex : L'atelier cuisine « popote & parlotte » :

Au départ, le besoin semblait être d'apprendre de nouvelles recettes, de savoir cuisiner tel aliment, mais très vite nous nous rendons compte que l'atelier cuisine va beaucoup plus loin qu'un simple échange de pratiques.

En effet, tout en cuisinant ensemble, les participants discutent de leur quotidien et échangent notamment autour des questions éducatives. C'est pourquoi la présence d'un professionnel paraît nécessaire pour son rôle d'animation de groupe, mais aussi de médiation, et de relais vers les structures du territoire adaptées aux problématiques soulevées.

Avec cet atelier comme support, nous souhaitons :

- créer du lien et des échanges interpersonnels
- favoriser la rencontre
- permettre un espace de réciprocité, de partage de savoirs faire mais aussi plus concrètement :
- de proposer de cuisiner des légumes frais et de saison pour un prix de repas modeste
- d'apporter, d'apprendre des recettes et des astuces
- d'apprendre à organiser son travail en cuisine, et la gestion du temps
- de se rencontrer et de participer ensemble à la réalisation d'un repas
- de partager un repas
- faire découvrir des produits

Organisation

Atelier « popote et parlotte »

Étape 1 : un atelier par trimestre

Étape 2 : impliquer les habitants dans la préparation de l'atelier, choix de l'aliment cuisiné, faire les courses, participer plus activement à la mise en place de l'atelier. L'habitant pourrait alors animer une recette par exemple.

Étape 3: intégrer des partenaires comme, par exemple l'AMAP, l'association « cuisine solidaire » ...

Action 9 : Impulser des rencontres autour de la parentalité avec des parents ressources

AXE 2 : Vivre, faire et agir ensemble

Contexte :

Des parents en couple ou en solo sont en demande de partage d'expérience.

De nombreux parents fréquentent la MPT, ce qui nous permet de recueillir leurs interrogations concernant leurs rôles, les situations éducatives, problématiques de l'adolescence...

Le groupe de travail « familles d'enfants 6-11 ans » réunissant Conseil Départemental, CCMV et MPT, constate les difficultés éducatives de parents.

Description

Notre volonté est de construire avec les parents des réponses à leurs préoccupations collectives, en partenariat avec les acteurs locaux : assistantes sociales du département, PMI, ludothèque, PAEJ ... Ces actions prendraient des formes variées, adaptées au contenu à traiter comme des ateliers,

des groupes de discussion, conférences, ciné débats ...

Public visé

Parents d'enfants et d'adolescents

Échéancier

2018 : Développer une action nouvelle dans le territoire : trois temps spécifiques pour les parents.

Ces temps sont construits avec des parents ressources ou volontaires et des partenaires

2019 : évaluer et adapter l'action

Partenaires : Conseil Départemental Isère, Groupe « familles d'enfants de 6-11 ans », Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).

Résultats attendus

Augmentation de la participation des familles

Implication de nouveaux parents

Satisfaction des parents, convivialité et échanges

Action 10 : Promouvoir des ateliers participatifs et des actions solidaires autogérées

AXE 2 : Vivre, faire et agir ensemble

Contexte :

Le diagnostic a mis en avant une demande d'animations de type autogérées, participatives ou animées par des bénévoles

Description

La MPT promeut d'autres manières de découvrir une pratique amateur, de participer à une activité. Ces actions sont créées en réponse à des besoins d'habitants pour les habitants. Cette démarche permet une baisse des coûts de mise en place et ainsi de proposer un tarif plus abordable.

1/ Les ateliers participatifs et autogérés sont basés sur l'échange de compétences entre participants, chacun est invité à apprendre de l'autre.

Des ateliers sont animés par des bénévoles, qui trouvent là une occasion de partager un savoir et aussi souvent un sentiment d'être « utile ».

Des exemples d'ateliers en autogestion : tennis de table, badminton/volley, scrabble, atelier pour nous, RDV gym, jardin...

2/ L'Uni'vert partagé, jardin partagé et pédagogique

Il s'agit d'un jardin partagé où l'on est accueilli tel que l'on est : débutant ou non, homme ou femme, jeune ou plus âgé... Il est né en 2015 suite à l'accompagnement d'un groupe d'habitants. Ils ont mis en place une charte de fonctionnement collective. D'avril à octobre, plusieurs rendez-vous de jardinage collectifs et des temps de convivialité sont organisés au jardin.

3/ Des actions solidaires :

- Un moment pour soi : des praticiens proposent bénévolement des séances individuelles d'une heure à tarif très faible de 5 à 15 € pour des QF inférieurs à 700. Les habitants prennent RDV auprès de l'accueil de la MPT, pour yoga, sophrologie, hypnose, kinésiologie, massage, l'écoute active, l'art thérapie.
- Une dynamique se dessine pour créer un réseau d'échanges : plusieurs habitants travaillent sur la notion de réemploi, ou de transition énergétique. Ils s'orientent vers la création d'un SEL, cabane à livres ou RERS.

Public visé

Tout public

Échéancier

En continu

Partenaires : Commune de Villard de Lans, CPIE

Résultats attendus

Consolidation et pérennisation des groupes

Nouvelles actions de ce type

Nouveaux référents de groupes et bénévoles

Action 11 : Accompagner des projets habitants

AXE 2 : Vivre, faire et agir ensemble

Contexte :

Pour que la participation ne soit pas qu'un mot, la MPT facilite l'initiative et l'auto-organisation des habitants pour des projets contribuant à l'organisation des habitants et/ou contribuant à l'animation de la vie locale et à l'enrichissement des liens sociaux.

La MPT souhaite apporter des réponses souples et adaptées aux initiatives des habitants.

Description

Les porteurs de projets (ou d'envies) sont accompagnés par la MPT. Le premier objectif est la qualification des porteurs de projets (définition du projet, méthodologie, savoir le présenter, le défendre, le partager, communiquer...)

La validation des projets se fait par le passage en Café citoyen. Ex réseau d'échange, cabanes à bouquins.

Public visé

Adultes, collectifs informels ou structurés

Une attention particulière est portée aux personnes isolées et/ou en difficulté sociale

Échéancier

2018 : Café citoyen sur un rythme mensuel, temps de travail, budget
Budget « participatif » à définir

Partenaires : Conseil Départemental pour le café Citoyen

Résultats attendus

Diversité des projets, échanges
Mobilisation de nouvelles personnes

Action 12 : Accompagner les projets des jeunes et soutenir leur participation

AXE 2 : Vivre, faire et agir ensemble

Contexte :

Les adolescents cherchent à concrétiser leurs projets, à être reconnus et à prendre leur place d'adultes. Ils cherchent des appuis pour développer leurs projets individuels ou collectifs.

Description

Pour aider les jeunes à mener à bien leurs projets, les professionnels développent un accompagnement avec différents outils (bourse projet mise en place par la communauté de communes, bourse IJ, recherche d'autofinancement).

La bourse projet sert de levier pour l'action : les jeunes ont une idée, ils n'ont pas l'excuse de dire « mais on n'a pas de moyens ! ». Les initiatives sont encouragées et aidées au plus près du terrain, les porteurs sont invités à bâtir leur projet et à le chiffrer

La participation citoyenne des jeunes à la vie du territoire est un objectif largement partagé. Les professionnels peuvent accompagner des projets tels que conseil municipal de la jeunesse, aménagement d'un espace extérieur, création de junior association, projets de vacances autonomes, concerts, réalisation de films...

Public visé

Adolescents et jeunes adultes (14-28 ans)

Échéancier :

3 jurys de bourse projet par an

2018 : donner plus de visibilité aux projets (mur des projets dans la MPT)

Partenaires : Service enfance-jeunesse, Mission locale, CRIJ

Résultats attendus

Diversité et augmentation des projets
Mobilisation de nouveaux jeunes

Action 13 : Proposer des actions en réponse aux besoins des jeunes

AXE 2 : Vivre, faire et agir ensemble

Contexte

Notre époque se caractérise par un fort allongement de la jeunesse. La sortie d'école est passée de 15,8 ans en 1930, à 17 ans en 1950 pour se situer à 21 ans aujourd'hui. De plus, les jeunes connaissent une période d'incertitude entre la fin des études et l'entrée dans un travail stable avec des va et vient entre domicile parental et logement indépendant. Localement, les jeunes sont souvent dans une « transition yoyo » entre l'ailleurs et le territoire. Les professionnels sont là pour les accompagner dans cette période complexe.

Description

Le PIJ accueille tous les jeunes (15-28 ans) des 4 Montagnes, pour les aider à trouver des informations sur les sujets qui les concernent ⁴:

- Études / Métiers
- Jobs / emplois
- Formation
- Santé
- Logement
- Sport / loisirs / Vacances
- International
- Vie quotidienne
- Accompagnement de projet

Documentation, ordinateurs et imprimantes sont en libre accès.

Des offres d'emplois sont disponibles avec une aide à la rédaction de CV.

Le Point Information Jeunesse est labellisé par le réseau information jeunesse, il est cadré par la charte européenne de l'information jeunesse (cf. annexe)

Des actions récurrentes rythment l'année :

Stage baby-sitting

Cette formation pour les jeunes de 14 à 25 ans a lieu deux fois dans l'année. Les jeunes ont 4 temps avec des intervenants de terrain :

- œ Prendre soin des enfants et nourrissons : avec une puéricultrice et la coordinatrice enfance de la CCMV (Savoir s'occuper d'enfants en bas âge)
- œ Proposer des activités adaptées (avec l'animatrice de la ludothèque et un animateur de l'accueil de loisirs)
- œ Connaître les gestes de premiers secours et donner l'alerte : formation au PSC1 avec la protection civile de l'Isère et en partenariat avec la Mission Locale et la CCMV
- œ Créer son réseau, trouver des missions : avec l'animateur du Point Information Jeunesse -

⁴ Neufs thématiques définies au niveau national

Suite à cette formation, les jeunes ont l'opportunité d'être inscrit sur une liste de baby-sitter (déclaration CNIL) qui est diffusée auprès des OT, crèches, mairies et accueils de loisirs.

Jobs d'été

La campagne nationale jobs d'été est organisée par les PIJ / BIJ du réseau IJ. C'est le temps fort du réseau. À la MPT, nous menons cette action en partenariat avec la mission locale. Les jeunes trouvent sur ce forum : les dossiers de candidature aux chantiers jeunes, des offres d'emploi, des jobs à l'étranger, des infos sur le droit du travail, des alternatives à l'emploi (dispositifs de départ en vacances)... (Entre 70 et 100 personnes chaque année).

Information Service civique

En partenariat avec la mission locale, nous proposons un temps d'information sur le service civique. Nous nous adressons aux jeunes et aux structures potentiellement intéressées. Nous organisons un temps de rencontre entre jeunes et structures.

Formation Premiers Secours (PSC1)

Une à deux fois dans l'année, nous organisons une formation PSC1 tout public avec la Protection civile de l'Isère.

Public visé

Jeunes de 11 à 30 ans qui vivent sur le territoire, leurs proches et les professionnels de la jeunesse

Échéancier :

Mars : PSC1

Avril : Jobs d'été

Mai : Stage baby-sitting

Juillet – Aout : Présence renforcée en extérieur

Octobre : Stage baby-sitting

Décembre : Info service civique

2018 :

Projet d'accompagnement à la scolarité

Partenaires principaux : Réseau IJ, Mission Locale, Service Enfance-Jeunesse, Cité Scolaire

Résultats attendus

Implication accrue des jeunes dans des projets

Stabilisation de la fréquentation

Contexte

Les conduites addictives et à risques touchent tous les publics, notamment les enfants et les jeunes. Il est donc essentiel de se saisir des contextes favorables pour enclencher des réflexes de prévention en leur direction.

La MPT, en tant que structure d'accueil de jeunes constitue un espace privilégié de dialogue avec la jeunesse, dans des moments autres que ceux de l'école et de la famille.

Description

A la MPT, la problématique des conduites addictives et à risques est traitée de façon ludique et interactive.

Les projets sont construits à partir des besoins repérés par l'écoute et le dialogue avec les jeunes.

Par exemple :

Le « Bar-à-Sam » est mis en place lors de concerts : - un bar 100% boissons non-alcoolisées, accessible à tous (gratuité pour les Sam et petit tarif pour les autres), avec bracelet « Sam », éthylo-tests, des préservatifs et bouchons d'oreilles en libre-service.

Un temps relaxation, mis en place avec le Point Accueil Écoute Jeune. Il s'agit de proposer un temps pour découvrir des méthodes de relaxation, à la cité scolaire, en vue des examens de fin d'année.

Des interventions « numériques » : Au mois de janvier, nous intervenons auprès des classes de 4^{ème} à la cité scolaire pour mener une animation autour de la bonne utilisation des outils numériques et la vérification de l'information.

Prévention montagne : Une action annuelle de sensibilisation aux risques liés à la pratique de la montagne

Public visé

Les jeunes du territoire de 16 à 25 ans, les familles et les professionnels de santé

ÉchéancierEn continu :

- 2 actions partenariales par an avec le Réseau prévention santé
- interventions numériques annuelles à la Cité scolaire
- une permanence relaxation à la cité scolaire

2019 :

- un évènement « Prévention montagne » co-organisé avec le service enfance jeunesse
- renforcement de notre action de prévention sur le harcèlement
- diffusion de bonnes pratiques en interne (Bar à Sam) et en externe

Partenaires : le Point Accueil Écoute Jeune, la Mission Locale, Centre de Planification et d'Éducation Familiale, l'accueil de loisirs Activ'Ados, le Centre Médico Psychologique, la Cité Scolaire Jean Prevost, l'ADIIJ et le PIJ de Varcès.

Public visé

Adolescents et jeunes adultes

Résultats attendus

Qualité, pertinence et fiabilité de l'information donnée

Satisfaction du public

Poursuite et développement des multiples partenariats et de l'implication dans le réseau « Prévention santé »

Action 14 : Accompagner des collectifs autour d'événements de pratiques amateurs

Axe 3 : Expérimenter la culture

Contexte :

Riche de plusieurs centaines d'amateurs individuels, de collectifs, la MPT constitue un réseau de proximité dans le champ de la pratique culturelle amateur. La MPT promeut l'éducation artistique et culturelle pour tous, l'action culturelle comme levier d'émancipation et de transformation sociale : « aider chacun à développer sa sensibilité comme son intelligence, lui fournir les moyens de culture que réclame son épanouissement. »⁵

La pratique et l'évènement culturels apparaissent, dans le diagnostic comme des leviers de lien social.

Description

L'accompagnement des collectifs amateurs est complémentaire des ateliers de pratiques amateurs proposés par la MPT.

La MPT organise des concerts, scènes ouvertes (récurrents ou non) ouverts aux musiciens amateurs locaux et s'appuyant sur des collectifs de bénévoles pour l'organisation.

Ces actions s'enregistrent dans une logique collective, qui valorise des savoirs individuels. C'est d'ailleurs cette logique collective qui permet une dynamique de projet autour de l'organisation d'un évènement.

Ces événements permettent :

- le mélange des générations et le rassemblement des habitants au-delà des adhérents de la MPT.
- la mixité des niveaux de pratiques pouvant aller jusqu'au semi-professionnel.
- plus largement le décroisement, la transversalité entre les pratiques et les groupes.

Outils, moyens humains et matériels :

- supports logistiques de la MPT (support de communication, matériel lumière et son, portage administratif)
- compétences bénévoles et professionnelles sur l'organisation d'événements culturels
- licence d'entrepreneur de spectacles
- mise à disposition de salle des fêtes par les communes
- réseau associatif local

⁵ Extrait de la Déclaration des principes de la CMJCF, 1994

Public visé

- adolescents et adultes pratiquant la musique en amateurs
- adolescents et adultes motivés par l'organisation d'un spectacle
- tout public pour les spectateurs.

Échéancier

2018 : impulser de la nouveauté (ouverture au public jeune) pour les scènes ouvertes de la MPT (Soirée Brassens et Cie, Mon voisin est un artiste).
2018 : organiser un temps fort annuel autour des pratiques amateurs pour développer le réseau des amateurs en lien avec la MPT
2019 : faire une compil «Vercors »

Résultats attendus

Augmentation de l'implication bénévole des plus jeunes
Fidélisation du public
Présence dans l'intercommunalité

Action 15 : Faire rencontrer artistes et habitants

Axe 3 : Expérimenter la culture

Description

Dans la lignée de la démocratisation culturelle, la MPT promeut les occasions de rencontre entre les artistes et les habitants. Avec l'appui de partenaires (MC2, Le Cairn, Festival humour et création) la MPT propose des spectacles qui sont l'occasion de rencontres (repas commun entre bénévoles et artistes), organise des répétitions ouvertes, des temps de rencontres et de découvertes.

Public visé

Enfants, adolescents et adultes avec une attention particulière aux personnes éloignées de la culture

Échéancier

- Chaque année : tournée décentralisée MC2
- Saisie d'opportunité avec les festivals

Résultats attendus

Diversité des rencontres
Satisfaction du public

Action 16 : Renouveler les soirées débats**Axe 3 : Expérimenter la culture**Description

La MPT propose des soirées « débat ». Elle réunit les habitants qui partagent les mêmes préoccupations. (qui parfois ne se connaissent pas). La MPT ouvre un espace de parole qui vise la création d'événements sur des thématiques. Les habitants mènent une réflexion (enjeux...) et font des propositions.

Public visé

Adolescents et adultes isolés ou en collectifs

Échéancier :

En continu :

- Réponse à des sollicitations exprimées
- Propositions de l'association validées en CA

2019 : Rédaction d'un document interne de cadrage

Résultats attendus

Qualité des échanges, diversité des points de vue

Implication de partenaires

Mobilisation de nouveaux habitants

Action 17 : Développer une action culturelle auprès de la jeunesse, qui s'appuie sur le théâtre**Axe 3 : Expérimenter la culture**Description

L'accès à la culture est un axe fort de la MPT. Le théâtre est un art qui favorise l'expression, la vie collective, l'ouverture aux questions d'actualité. La MPT s'appuie sur la pratique théâtrale pour développer une action culturelle auprès de la jeunesse :

- un atelier théâtre pour les enfants
- un atelier théâtre pour les pré-ados
- un atelier théâtre hebdomadaire sur l'année scolaire : « le Grand Atelier » :
 - ✦ Encadré par un professionnel avec l'appui de bénévoles, souvent qualifiés, et d'intervenants
 - ✦ 3 heures d'atelier chaque samedi après-midi
 - ✦ Un spectacle donné lors de trois représentations en fin d'année
- un séjour itinérant « théâtre » construit avec les jeunes
- des rencontres avec des artistes et des découvertes de spectacles

Projet subventionné par le conseil départemental, CCMV et CAF (pour la tournée)

Public visé

Adolescents et adultes isolés ou en collectifs

Échéancier

- 2018 : projet participatif durant l'été
- 2019 : rencontres et sorties spectacles

Résultats attendus

Stabilité de la fréquentation

Action 18 : Valoriser et soutenir l'expression des jeunes

Axe 3 : Expérimenter la culture

Description

L'expression des jeunes passe souvent par la sociabilité de groupe de pairs autour de pratiques communes.
La MPT est un lieu d'accueil et d'accompagnement de groupe de jeunes (Fétazik autour du rap, club info autour de la programmation, scènes ouvertes).
La MPT prévoit d'accueillir au minimum deux expositions de jeunes chaque année.

Public visé

Jeunes de 11 à 30 ans

Échéancier :

En continu

Résultats attendus

Deux expositions « jeunes » par an au moins
Une implication renforcée des jeunes dans des soirées concerts

Action 19 : Relancer les commissions, comme « levier de participation »

Axe 4 : Etre acteur du développement social local

Description

Les commissions sont des instances créées par décision du CA, pour répondre aux nécessités de la mise en œuvre du projet associatif. Elles peuvent être proposées par des adhérents.
Le CA valide en amont la commission et son objet au regard du projet associatif et de ses priorités. Ce sont des structures de réflexion et de proposition

d'actions.

Chaque commission a sa spécificité et vise à produire « le développement social ».

Elles produisent et alimentent la réflexion du CA. La commission est libre de définir ses modalités de fonctionnement. Toutefois elle s'engage à :

- se réunir au moins deux fois par an
- produire et diffuser à ses membres et aux membres du CA des relevés de conclusions de ses réunions.
- faire valider ses propositions d'actions par le CA ou le bureau pour la mise en œuvre opérationnelle
- fournir ses éléments de réflexion, les objectifs visés, les besoins et les moyens (financier, humain, partenariat...) pour la mise en œuvre.

Les orientations politiques, générales sont définies par le CA. Le CA peut définir une délégation pour chaque commission (exemple : programmation pour la commission culture...). Une commission peut demander au CA une délégation partielle et ponctuelle.

Les commissions sont ouvertes aux adhérents et bénévoles, salariés, administrateurs, prestataires et acteurs des réseaux impliqués dans les projets partenaires.

Ce sont des lieux de co-construction entre bénévoles et salariés.

Actuellement, il existe trois commissions sur les thèmes :

- Culture
- Activités
- Projet centre sociale

Public visé

Habitants, adhérents, bénévoles et membres du CA

Échéancier

2018 validation par le CA d'un renouvellement des commissions en phase avec le projet, ci-dessous premières propositions de thème :

- Mutualisation – coopération inter-associations
- Valorisation des pratiques amateurs
- Valorisation des bénévoles
- Solidarité, entraide et pouvoir d'agir
- Accueil pour tous
- Nouvelles pratiques culturelles, diversité des propositions (numérique, lieux décalés, formats.)

Résultats attendus

Mobilisation de nouveaux habitants, membres du CA

Définition de nouvelles propositions et actions avec les personnes

Action 20 : Animer un espace de projets habitants, le « Rencard, Café citoyen » Axe 4 : Etre acteur du développement social local

Description

Un lieu et un temps convivial d'échanges où chacun prend une place, dans le partage d'idées, d'envies « solidaires » et collectives. La finalité de ces rencontres est de :

- créer du lien social : rassembler des personnes d'horizons différents
- susciter des envies, faire naître des possibles : faire ensemble
- aider à co-construire ensemble, faire naître des solutions concrètes
- s'approprier son territoire et faire connaître ce qui existe déjà.

Les mots clefs de la charte du Café citoyen sont: participation, respect, écoute, courtoisie et plaisir

Un café citoyen se déroule en 2 heures, il aborde des thèmes sociétaux par différentes approches. Les sujets abordés sont choisis pas les habitants.

Cette action doit :

- permettre l'accueil de tous
- favoriser le partage des savoir-faire et savoir-être
- favoriser le lien entre habitants et pas forcément des actions
- faciliter la mise en réseau
- aboutir, si besoin, à des actions créatives et solidaires.

Échéancier

Étape 1 : poursuivre l'action et consolider sa visibilité locale :

- un Rencard - Café citoyen sur un grand thème « de société » est prévu chaque dernier vendredi du mois de 18h à 20h.
- poursuivre cette action sur le modèle d'animation participative
- changer de lieu d'animation : être présent sur tout le territoire, autant que possible. Être organisé dans la MPT mais aussi hors les murs (salles, bibliothèques, cafés, à l'extérieur ...)

Étape 2 : impliquer les habitants dans l'organisation et créer un collectif d'animation

- une fois le thème choisi, ce collectif pourrait définir la problématique.
- choisir un site adapté pour toucher le public ciblé.
- contacter les partenaires potentiels.

Résultats attendus

Mobilisation de nouveaux habitants

Diversité des thématiques, qualité des échanges

Contexte :

La MPT souhaite :

- susciter, accueillir et accompagner les engagements bénévoles au sein de l'association.
- penser la place des bénévoles au sein de la structure.
- s'appuyer sur les envies et les compétences des personnes pour leur permettre de trouver leur place.

Description :**Développer le réseau de bénévoles**

- mieux faire connaître l'identité associative de la MPT
- faire connaître le bénévolat à la MPT, le rendre visible par des témoignages sur le site internet de l'association, par une information régulière sur la recherche de bénévoles (affichage dans l'accueil, sur le site, lors des forums)
- développer les outils et supports d'information sur la vie associative, le fonctionnement de l'association MPT
- présenter les projets en cours pour susciter des envies, dans la Bulle
- mieux valoriser l'adhésion.
- reconnaître les bénévoles et valoriser leur implication : « pot » des bénévoles annuel avec la photo des bénévoles, communiquer sur la déduction fiscale sur déplacements et dons, la valorisation comptable.

Développer un accueil de qualité pour les bénévoles

- Posture « professionnelle » à développer : accueil, écoute, disponibilité et prise en compte.
- Intégrer des bénévoles dans les projets dans leur intégralité : lien avec toute l'équipe, invitation pour les bilans

Accompagner (individuellement ou collectivement) le bénévole

- Diffuser en interne l'utilisation de la Convention d'engagement réciproque
- Remettre des attestations de bénévolat

Organiser le bénévolat des mineurs dans ce qu'il a de spécifiquePublic visé

Les adhérents de la MPT4M et les habitants du territoire des 4 Montagnes en général

Échéancier

2018 : État des lieux

Recensement des bénévoles, dispositifs existants (remboursement, convention d'engagements réciproques...)

Développement de la communication

Temps collectifs

Rencontres entre acteurs de la MPT (salariés/CA/Bénévoles)

« Pot » des bénévoles

Résultats attendus
Satisfaction des bénévoles
Meilleure interconnaissance des bénévoles
Fidélisation des personnes

Action 22 : Former les acteurs associatifs de la MPT **Axe 4 : Etre acteur du développement social local**

Description
Le projet associatif de la MPT met en avant l'accompagnement des habitants dans leurs projets. Pour cela, la MPT reconnaît que la participation est essentielle à la réussite de son projet.
La MPT dispose d'une ressource forte avec une vie associative riche, mais la méthodologie de projet, le développement social local sont des notions encore neuves pour la MPT et pas encore partagées par tous. Le risque est de faire apparaître une division entre « anciens » et « nouveaux », ceux qui seront restés dans la culture traditionnelle de la MPT et ceux qui auront pris le virage de l'Centre sociale.
Afin de dépasser une logique « d'incantation » ou « d'injonction », la MPT doit investir dans la formation des acteurs associatifs (bénévoles et salariés), Pour rendre possible une véritable implication dans la gouvernance des acteurs bénévoles et salariés dans le développement social local.
Celle-ci doit se décliner sur 3 volets :
- fonctionnement associatif et gouvernance
- acquisition de compétences en méthodologie d'accompagnement de projet des habitants
- acquisition de compétences pour les membres du CA (animation, formation citoyenne, expression, communication...)

Public visé
Membres du CA, bénévoles et salariés

Échéancier
- ½ journée de formation par trimestre sur trois ans sera ouverte aux administrateurs et aux salariés

Résultats attendus
Interconnaissance entre salariés et membres du CA
Développement d'une culture commune de l'association
Satisfaction des participants

Contexte

Dans ce territoire en évolution, les professionnels sont en prise avec les problématiques inhérentes à la vie sociale et doivent pouvoir y faire face en étant, dans la mesure du possible, préparés.

Dans cette perspective, le travail avec des professionnels d'autres institutions offre des opportunités d'apprentissage et de complémentarité.

Description

C'est pourquoi, la MPT est en relation avec divers partenaires, notamment à travers le Réseaux Prévention Santé et le groupe de travail « familles avec enfants de 6-11 ans ». Au quotidien la MPT développe un partenariat avec les principaux acteurs locaux. Cf. schéma p 10

Public visé

Tout public

Échéancier

En continu

Résultats attendus

Cohérence et impact renforcé des actions

Satisfaction des partenaires

Evaluation des actions et du projet

Le projet nous engage pour plusieurs années, il est important de mettre en place un mode d'évaluation.

Quatre objectifs d'évaluation

- 1/ Mettre à plat les pratiques
- 2/ Définir, clarifier l'action et produire des données et des connaissances
- 3/ Valoriser l'action : communiquer, présenter et argumenter l'intérêt des actions
- 4/ Interpeller les collectivités, les partenaires, le Conseil d'Administration

Que cherche-t-on à évaluer et sur quel rythme ?

1. Une évaluation annuelle qui mesure :

- L'efficience : Les résultats sont-ils là ?
Par exemple, sont attendus : de nouvelles actions parentalités, une participation renforcée des habitants, une montée en compétence des administrateurs et salariés.
- L'efficacité : Les actions développées répondent-elles aux besoins repérés ?
Par exemple, des besoins en reconnaissance des jeunes, en soutien à la parentalité ont été repérés, quelles actions sont développées ?
- L'impact : Quel effet sur la vie locale ?
Par exemple, implication d'habitants dans la vie locale, dans le tissu associatif

2. Une évaluation triennale qui mesure :

- La pertinence du projet pour vérifier si le projet répond aux objectifs
Le projet permet-il :
 - d'accueillir ?
 - de vivre, agir et faire ensemble ?
 - d'expérimenter la culture ?
 - d'être un acteur du développement social local ?
- La cohérence des moyens : permettent-ils de mettre en œuvre les objectifs du projet ?

Principes et méthodologie

- Le recueil de données quantitatives :

La mesure de la fréquentation, de l'équité territoriale et des modes d'actions avec trois types d'indicateurs correspondant à trois grandes « familles »

d'animations

Les ateliers réguliers : fréquentation des adhérents :

Nombre, type de pratique, âge, genre, résidence, lieu

La fréquentation du PIJ et les animations « jeunesses » sans adhésion: fréquentation des « jeunes non adhérents » :

Nombre, type d'action, âge, genre, résidence, besoins exprimés

Fusionner les statistiques « PIJ » et les statistiques « jeunesses »

Les évènements : fréquentation sur les évènements :

Nombre, type d'animation, lieu d'animation

La mesure de la participation habitante et du partenariat :

Décompte des heures de bénévolat et champ d'action des bénévoles

Nombre de bénévoles

Part des évènements, actions et animations menés en partenariat

- **Le recueil de données qualitatives :**

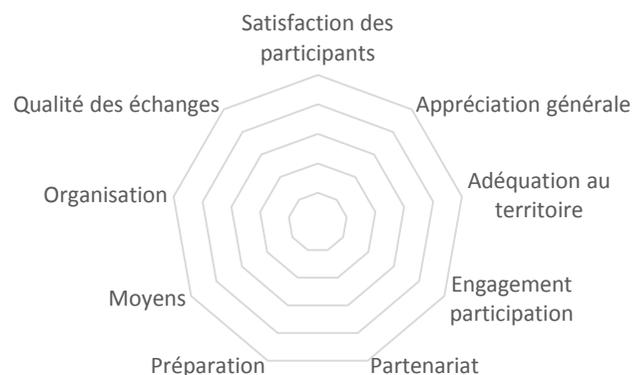
Pour évaluer les actions :

Mise en place d'un nouvel outil: toile d'araignée

Temps de bilan partagé avec les participants (bénévoles et partenaires)

Temps de bilan "activité" des intervenants

Toile d'araignée pour l'évaluation de l'action



Pour évaluer l'ensemble du projet

- un questionnaire de satisfaction tous les trois ans
- un temps annuel de mise en commun entre CA et salariés, lors de la rédaction du rapport d'activité
- Une évaluation par type d'actions (familles, jeunesse, culture et pratique amateur), sous la forme ci-dessous :

<u>Points forts</u>	<u>Points faibles</u>	<u>Axe d'amélioration</u>
---------------------	-----------------------	---------------------------

Evaluation actions « Jeunesse »

Indicateurs quantitatifs :

- œ Nombre de contacts annuels (suivi statistique avec l'objectif de maintenir à 3000 contacts sur l'année)
- œ Nombre de contacts par lieu et type d'intervention, âge et commune
- œ Volume horaire d'accueil
- œ Nombre d'actions menées en partenariat
- œ Chiffrage des actions menées à l'année : soirées concert...
- œ Variété des actions : nombre de projets jeunes...
- œ Équité des propositions sur le territoire
- œ Nombre de projets accompagnés et nombre de projets concrétisés

Indicateurs qualitatifs :

- œ La satisfaction du public (enquête de satisfaction : les usagers trouvent les réponses à leurs questions (entretiens avec le jeune),
- œ Les usagers se repèrent dans le PIJ, ils en connaissent les ressources - les jeunes sollicitent les animateurs, ils ont confiance (bilan de l'animateur et suivi statistique)

- œ Réunion bilan avec les partenaires (au moins 50% des actions en partenariat)
- œ Évaluation des actions en interne réalisée (échancier, mise en œuvre...)

Evaluation Pratiques amateurs

Indicateurs quantitatifs

- œ Nombre de participants
- œ Nombre d'activités proposées (variété)
- œ Équité des propositions sur le territoire

Indicateurs qualitatifs

- Qualité des prestations : formation des intervenants + contenu pédagogique des séances (existence de fiche action) + bilan annuel (lien social, participatif...)
- Satisfaction au travers d'un questionnaire

Evaluation : actions familles

Indicateurs quantitatifs

- œ Nombre d'actions menées en partenariat et nombre de personnes concernées
- œ Chiffrage des actions menées à l'année
- œ Variété des actions
- œ Équité des propositions sur le territoire

Indicateurs qualitatifs

- œ La satisfaction du public
- œ La satisfaction des organisateurs
- œ Le « retour » des partenaires
- œ Évaluation des actions en interne, réalisée

Evaluation des actions culturelles

Indicateurs quantitatifs

- Chiffrage des actions menées à l'année, variété
- Nombre de spectateurs
- Nombre d'événements culturels portés par la MPT
- Échéancier : respect des échéances (mise en œuvre)

Indicateurs qualitatifs

- œ La satisfaction du public (enquête de satisfaction)
- œ Le «retour» des partenaires (réunion bilan)
- œ Évaluation des actions

Evaluation de l'accompagnement de projets

Indicateurs quantitatifs

- Chiffrage des projets accompagnés
- Nombre de personnes
- Échéancier : respect des échéances (mise en œuvre)

Indicateurs qualitatifs

- œ La satisfaction du public (enquête de satisfaction)
- œ Le «retour» des partenaires (réunion bilan)
- œ Évaluation des actions

► POUR UN CENTRE SOCIAL

Démocratie, citoyenneté, dignité et laïcité, la MPT est rassemblée autour de valeur qu'elle a rappelée lors de la refonte de ses statuts en 2014.

Son évolution et son projet de transformation en Centre Social s'inscrivent dans la logique des actions menées par l'association depuis sa restructuration en 2012.

Redessiner le projet d'association en s'appuyant l'orienter vers une dynamique de développement social territorial a représenté un travail forcément conséquent. La réflexion collective produite met en lumière une authentique logique participative locale, que notre association souhaiterait soutenir. Avec l'appui de la fédération des Centres Sociaux, nous avons fait le choix d'identifier et de traiter les problématiques sociales lors d'ateliers participatifs et d'enquêtes auprès des habitants. Ces modalités nous ont permis de partager, de se comprendre, d'imaginer et de trouver ensemble des propositions, bref, de mobiliser des ressources collectives autour d'un diagnostic, puis d'un projet social partagé.

Ce diagnostic a identifié des situations sociales nouvelles en lien avec une mutation territoriale de notre intercommunalité au plan économique, administratif et sociologique, telles que :

- transformation de la structure démographique, d'une population rajeunie et mobile, du tissu social et familial, produisant de nouveaux besoins collectifs des habitants en équipements sociaux et services à la personne
- modification des espaces de vie, avec de fortes déconnexions entre ceux des enfants et des adultes, des résidents permanents et des touristes, des jeunes actifs et des publics vieillissants, des actifs employés sur le massif et des actifs « pendulaires », des communes centres et des hameaux isolés, des professionnels mobiles et des précaires captifs sur le territoire, des saisonniers et des permanents, des anciens et des nouveaux habitants... et nécessitant une mise en lien social
- proximité avec la métropole grenobloise, accentuant la rupture spatio-temporelle entre vie professionnelle et vie personnelle, générant de nouvelles demandes et soulignant les enjeux de la mixité sociale, de l'encadrement des jeunes, du soutien à la parentalité
- fragilisation de certains publics et mise en péril de leur intégration sociale, notamment personnes âgées, saisonniers précarisés, ados peu encadrés par leurs parents, jeunes adultes en panne d'orientation ou en mal-être, familles monoparentales isolées... impliquant de nouveaux processus d'intégration

Ces évolutions, dans un environnement à haut niveau de revenus pour certains, questionnent la mixité sociale, les solidarités locales et l'autonomie des familles. Elles mettent en lumière des besoins socio-éducatifs d'accompagnement spécifiques, et invitent aussi à la mobilisation des familles, des jeunes, des parents. Le maillage du territoire, le maintien du lien social, le vivre ensemble sont des enjeux forts du projet social et socio-éducatif choisi par la MPT.

Dans ce projet, construit en droite ligne des valeurs de l'éducation populaire, si la MPT s'est pour partie réinventée, elle hérite aussi ce qui fait sa force depuis de nombreuses années :

- un équipement public intégré dans le tissu associatif local et qui s'adresse à tous : familles, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, publics précarisés...
- une diversité d'activités proposées, dans les multiples champs éducatif, culturel, récréatif, social et politique, activités structurées autour d'un savoir-faire éprouvé et constamment questionné
- un accompagnement professionnel et bénévole des besoins et initiatives des habitants, unique sur le territoire et choisissant de valoriser des pratiques amateurs
- divers outils internes proposés aux habitants comme relais vers les services sociaux, socio-éducatifs, médico-sociaux offerts par les communes, les différentes associations et les partenaires de la société civile
- une légitimité institutionnelle reconnue par les pouvoirs publics, les instances de l'administration territoriale, les élus politiques, le tissu associatif local, les organismes de tutelle, notamment les services DDSCS.
- une pratique assumée et bien ancrée de partenariat interinstitutionnel, ayant pour objectif constant la mutualisation des ressources locales, entre acteurs du développement social local.

Le projet met en évidence le positionnement de la MPT comme outil de développement social à disposition de la population. L'ensemble des ressources mises en œuvre vise à l'aider à trouver, avec l'appui des professionnels, des solutions aux questions qu'elle se pose dans sa vie quotidienne. Par ailleurs, inscrite dans le paysage institutionnel local, reconnue comme acteur du territoire, ainsi qu'en témoigne la hauteur des subventions publiques qui lui sont accordées, la MPT s'attache en permanence à soutenir la mutualisation et la valorisation des ressources territoriales du Vercors Quatre Montagnes.

Au-delà des objectifs de mixité sociale et générationnelle, la dimension participative est au centre des préoccupations de l'association. L'idée centrale de son projet repose sur la conviction que notre intercommunalité doit rester un territoire vivant et attractif, dans une dynamique de tissu social intégrateur. Dans chacune des actions entreprises, nous nous fixons pour objectif de soutenir les choix démocratiques de construction collective autour du vivre ensemble. Les résultats seront évalués selon cette mesure.

Par son histoire et les valeurs qui l'ont animée depuis sa création, le projet de la MPT s'inscrit de façon incontournable dans une démarche d'implication citoyenne. C'est déjà dans sa nature associative que se concrétise l'expression directe des habitants. C'est au sein d'un

Conseil d'Administration composé de 20 membres représentatifs de la population et des acteurs locaux (parents, bénévoles, élus, jeunes adhérents, représentants associatifs) et des différentes commissions de travail que s'est élaboré la construction de ce projet social.

A chaque étape, son inscription dans un espace intercommunal et territorial a été prise en compte. Autrement dit, le projet de la MPT, à savoir son évolution en Centre Social, est à contextualiser dans une politique globale communautaire, celle des choix de la CCMV. De fait, nous souhaitons renforcer le pouvoir d'agir des habitants et les faire bénéficier de services socialement adaptés et élaborés collectivement. Développer un lieu pour s'exprimer, débattre, échanger pour une participation active est pour nous un gage d'efficacité et de citoyenneté.

Au final, légitimé par la reconnaissance de ses interlocuteurs institutionnels et partenariaux, soutenu par son réseau d'adhérents et ses engagements fédéraux, soutenu financièrement par la communauté de communes, la MPT, en développant son projet de centre social, entend participer pleinement et pro-activement aux dynamiques territoriales de développement social autour du lien social.